G en Yvelines

N°132
Mercredi 6 juin 2018
lagazette-yvelines.fr

# La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

**Le groupe Adova a annoncé vendredi matin la suppression de 61 des 254 postes de Dunlopillo dans le Mantois. Il prévoit aussi d'investir 20 millions d'euros sur son site historique.**




## Dunlopillo Nouvelle usine mantaise, 24 % des postes supprimés

Dossier - P.2

Actualités p.4

VALLEE DE SEINE




**Emprunts toxiques : le Sidru enfin sorti d'affaire**

Actualités p.4

YVELINES



**Associations de mosquées : le Cam 78 s'indigne des accusations du Cimy**



Actualités p.5

LES MUREAUX

**La station d'épuration rénovée pour moins polluer**



Actualités p.6

VALLEE DE SEINE

**Incivisme chronique devant les écoles**



Actualités p.8

CONFLANS

**Quartier Paul Brard : rénovation en 2019**

P. 5 MANTES-LA-JOLIE Cardio : l'unité de soins intensifs ferme cet été

P. 7 MANTES-LA-JOLIE Un challenge pour coder robots et automates

P. 8 LES MUREAUX L'association périscolaire lance un appel aux dons

P. 9 MANTES-LA-JOLIE Horaires élargis et convivialité au « tiers-lieu » ?

P. 10 TRIEL-SUR-SEINE Un forcené menace de tout faire exploser

P. 12 FOOTBALL Saison mitigée, le président de l'AS Poissy « satisfait

P. 14 ROSNY-SUR-SEINE L'Orchestre de l'alliance en concert gratuit

Les Halles d'Achères
Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS
des offres promotionnelles tous les jours

Horaires : du lundi au samedi : 8h30 - 21h • dimanche matin : 8h30 - 12h30 rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

# MANTES-LA-JOLIE Dunlopillo : nouvelle usine mantaise, 24 % des postes supprimés

**Annoncé vendredi dernier, il prévoit la suppression de 24 % des 254 postes du groupe Adova dans le Mantois, qui souhaite construire une nouvelle usine sur son site historique de Mantes-la-Jolie.**

La saga Dunlopillo, dont les deux usines de Mantes-la-Jolie et de Limay emploient aujourd'hui 254 personnes, ne semble pas prête de s'arrêter dans le Mantois. En 2016, le groupe de literie Cauval, propriétaire à bout de souffle, est racheté au tribunal de commerce par le fonds d'investissement Perceva, spécialiste des « *retournements* » d'entreprises. Il conserve 1 445 emplois sur 1 660 en France, et sept des huit usines de l'entité renommée France bedding group. Son chiffre d'affaires progresse d'environ 15 % en 2017 (224 millions d'euros en France et en Europe en 2016, Ndlr).

Deux ans quasiment jour pour jour après cet épisode, France bedding group est devenu Adova group, et des changements d'envergure sont prévus dans le Mantois. L'un est une bonne nouvelle, attendue depuis plusieurs années : la société va investir 20 millions d'euros pour ouvrir, en 2020, une nouvelle usine regroupant l'ensemble des activités dans le site historique de Mantes-la-Jolie, est en mesure de révéler *La Gazette*. Si les dernières difficultés sont écartées, le chantier devrait démarrer ces prochains mois.

L'autre nouvelle de la semaine a été annoncée ce vendredi matin aux syndicats de l'ensemble du groupe. Adova lance un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) de 191 suppressions de postes en France, dont « *155 départs contraints "au maximum", le reste devant faire l'objet de départs volontaires et de reclassements internes* » selon « *une source proche du dossier* » citée par *l'AFP* ce vendredi.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

**La CFE-CGC décrit une démoralisation généralisée chez le personnel : « On a subi plusieurs PSE depuis des années, l'usine a brûlé (photo), les investissements ne voient pas le jour… »**

Dans le Mantois, 61 postes doivent être supprimés sur les sites de Limay et de Mantes-la-Jolie. Les premiers départs volontaires sont prévus dès septembre, puis dans les semaines suivantes pour les salariés dont le poste serait supprimé. Les deux organisations syndicales des sites Dunlopillo déplorent ce PSE et annoncent leur opposition.

Jeudi, veille de l'annonce de ce plan social aux représentants des salariés, Jacques Schaffnit, le président d'Adova depuis août 2017, avançait de fortes ambitions pour Dunlopillo lors d'un entretien avec *La Gazette*. Lors de la reprise du groupe Cauval en 2016, l'ensemble des interlocuteurs du dossier s'entendaient pour affirmer l'état lamentable de la société, et particulièrement des usines Dunlopillo, dont le chiffre d'affaires avait été divisé par cinq.

« *Il y a la volonté d'être à nouveau créateur de matière première, maître de sa matière première, et différent des autres sur le marché,* détaillait jeudi dernier le président d'Adova, tablant sur un doublement du chiffre d'affaires en quelques années. *J'ai investi plus de 400 000 euros dans l'atelier de matières premières sur l'usine de Mantes pour faire la jonction avec la nouvelle usine, et avoir 100 % de production de matière première en interne.* »

Ce vendredi, lors d'un second entretien accordé après l'annonce du PSE, il confirme son ambition, mais se montre désormais sans fard concernant la situation économique actuelle de l'usine : « *Aujourd'hui, on perd un million d'euros par mois avec Dunlopillo.* » Le site peinerait à atteindre l'objectif actuellement fixé entre 600 et 700 matelas par jour, la faute, pour le groupe, à un absentéisme moyen de 15 % et à une mise en place difficile de nouveaux modes de production.

Selon nos informations, ces dernières semaines, la rumeur circulait parmi les salariés d'une démolition des bâtiments de l'usine historique du quartier de Gassicourt, puis la construction d'une nouvelle usine dans la partie Est du site. L'an dernier, la direction du groupe hésitait entre Limay et Buchelay. Elle a finalement choisi de rester à Mantes-la-Jolie, dont le site avait été pourtant vendu au conseil départemental des Yvelines en 2015, dans le cadre d'un protocole d'accord destiné à permettre un déménagement.

« *Ca a été un peu plus long à Mantes car c'est un peu plus compliqué. Il y a plus d'intervenants, il faut trouver le bon terrain au bon endroit, et on est un site Seveso,* explique Jacques Schaffnit. *C'est un très beau site, on veut faire une vraie usine tournée vers l'écologie, […], dans un quartier devenu résidentiel, et parce que c'est un petit clin d'oeil au passé pour revenir dans une nouvelle histoire.* »

## « On perd un million d'euros par mois »

Reste un écueil majeur pour l'instant : le déplacement d'un poste électrique actuellement situé au coeur de la future usine. Le permis de construire, lui, devrait être déposé prochainement. La direction d'Adova espère pouvoir ensuite démarrer rapidement le chantier de démolition des bâtiments existants, puis de construction d'un nouvel établissement dont l'ouverture à la production est espérée pour 2020.

« *C'était la bonne nouvelle pour les salariés, même si ce n'était pas pour tout de suite,* résume Dominique Leroy, secrétaire de la CGT Dunlopillo. *Le PSE est venu ternir la bonne nouvelle : la préoccupation des salariés de Dunlopillo est aussi de garder leur emploi.* » Il décrit « *un choc* » chez les salariés, informés vendredi matin par groupes dans les ateliers : « *Le plan social, à cette hauteur, est surprenant même pour nous.* »

Si Adova n'avait pas fait mystère aux syndicats de ses intentions ces derniers mois, l'ampleur du PSE restait inconnue. « *On nous présente un projet Ambition, pour la pérennité de Paris bedding, avec au sein de celui-ci la suppression de 61 postes,* décrit avec incompréhension Hervé Vincent, responsable de la CFE-CGC Dunlopillo. *Deux ans, c'est le temps qui avait été convenu au tribunal de commerce, où les effectifs ne seraient pas touchés. Une semaine après, on a un PSE…* »

Selon nos informations, les élus locaux concernés n'ont été informés du plan social que ces derniers jours, à l'instar du président du conseil départemental et ex-




ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

**Adova a finalement choisi de rester dans le quartier mantais de Gasssicourt, dont le site avait été vendu dans le cadre d'un protocole d'accord avec le conseil départemental des Yvelines en 2015.**

maire de Mantes-la-Jolie, Pierre Bédier (LR), reconnu comme l'acteur politique le plus engagé sur le sujet. Il avait ainsi signé, fin 2015, un protocole d'accord entérinant le rachat du site mantais par l'Etablissement public foncier des Yvelines (Epfy, aujourd'hui Etablissement public foncier d'Île-de-France, Ndlr) pour une dizaine de millions d'euros.

Ce protocole, aussi signé par Gilles Silberman, patron du groupe Cauval, quelques mois avant la mise en redressement judiciaire et la reprise de la société par Perceva, contenait des assurances relatives à l'emploi, rappellent d'ailleurs les organisations syndicales. Au conseil départemental, l'on assure « *qu'il suit de près en relation avec l'entreprise* » la situation de Dunlopillo qui représente « *une de ses priorité dans le Mantois* », même s'il n'a pas souhaité commenter publiquement la situation à cette heure.

Chez les syndicats, le scepticisme reste de mise quant à la future usine, l'une des deux nouvelles du groupe (Adova investit également 20 millions d'euros à Bar-sur-Aube, Ndlr). « *Pour moi, ce sont encore des hypothèses tant que je ne vois pas un permis de construire et des signatures effectives,* note ainsi le délégué CFE-CGC. *Je ne crois plus rien maintenant, on nous a tellement mené en bateau ces dernières années… tout peut changer tant que rien n'est fait concrètement.* »

Revenant rapidement au PSE, Hervé Vincent se demande « *comment l'usine va pouvoir tourner* », et interroge le moment : « *La période haute, c'est en juillet et août, où on a besoin du plus de personnes et où on fait notre chiffre d'affaires.* » De l'absentéisme, il avance une démoralisation généralisée : « *On a subi plusieurs PSE depuis des années, l'usine a brûlé, les investissements ne voient pas le jour…* » Il perçoit donc « *un problème de fond* » dans l'analyse de la direction.

« *On comprend bien qu'avec Cauval, c'était la terre brûlée, qu'il ne restait plus grand-chose. C'est vrai qu'ils ont commencé à investir, mais ça n'a pas été mis en place, et nous payons les pots cassés de tout ça,* commente Dominique Leroy pour la CGT Dunlopillo. *Nous on dit : on a du potentiel, donnez-nous du temps, un peu d'argent et on va y arriver. Mais on ne peut pas, au bout de deux ans, dire bye-bye à 60 personnes, qui représentent 25 % du personnel !* »

Selon nos informations, des 61 postes supprimés, 17 seraient directement employés sur la ligne de production, les autres secteurs les plus touchés étant la logistique et le service commercial. « *On transfère des productions d'autres sites* », avance le président d'Adova comme gage de bonne foi dans l'ambition de l'entreprise pour Dunlopillo. Cette dernière devrait ainsi, à court terme, réaliser l'intégralité des produits de la marque dans le Mantois.

« *Dunlopillo a été malmenée par les précédents actionnaires, c'est aujourd'hui moins de 20 millions d'euros de chiffre d'affaires là où on en faisait 100,* rappelle surtout Jacques Schaffnit. *On transfère de la production d'ici septembre pour faire 35 millions d'euros de chiffre d'affaires, et pour faire simple, j'espère le doubler à 70 millions d'euros dans trois ans.* »

« *On lance aussi un plan de formation sous une forme rotative, ils seront formés sur 14 mois* », ajoute-t-il en direction du personnel du Mantois. Un discours auquel les représentants du personnel, très loin d'envisager un avenir en rose, se montrent quelque peu étanches. « *Les premiers dommages collatéraux sont pour les salariés, puis nos clients (prévenus personnellement ce matin par Jacques Schaffit, Ndlr), les fournisseurs, et la crédibilité de notre groupe.* », estime Dominique Leroy.

Le secrétaire de la CGT poursuit, combatif : « *On va essayer de limiter la casse au niveau des emplois, faire des contre-propositions, voir comment on peut négocier.* » Avec son homologue dela CFE-CGC Hervé Vincent, il assure que « *nos organisations syndicales ont décidé de ne pas se laisser faire* ». Les deux organisations syndicales annoncent donc pour l'usine de prochaines semaines agitées, et n'excluent pas un mouvement de grève. La direction d'Adova ne semble cependant pas prête d'envisager de revoir à la baisse ce plan social.



**Ce dossier est une version adaptée et mise à jour d'un article publié vendredi 1er juin sur le site internet de La Gazette en Yvelines.**




# LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

# VALLEE DE SEINE Emprunts toxiques : le Sidru enfin sorti d'affaire

**Le Syndicat intercommunal pour la destruction des rejets urbains pourra payer la somme due à la banque Depfa, et vient de signer la sortie, pour 26 millions d'euros, de l'emprunt structuré Natixis.**

Entamée il y a une quinzaine d'années, l'affaire des emprunts toxiques du Syndicat intercommunal pour la destruction des rejets urbains (Sidru) a enfin trouvé son épilogue vendredi 1er juin. Ce jour-là, le Sidru, qui regroupe 15 communes de vallée de Seine et est propriétaire de l'incinérateur carriérois Azalys, a en effet conclu, avec la banque Natixis, la fin d'un emprunt structuré au taux d'intérêt théorique devenu insupportable. Il faisait jusque-là l'objet d'un litige en justice entre le syndicat et l'établissement de crédit.

Le Sidru doit désormais à Natixis 26 millions d'euros, pour un capital emprunté de 13,1 millions d'euros, et une valeur totale du crédit estimée actuellement à une quarantaine de millions d'euros, selon nos informations. Il a remboursé trois millions d'euros vendredi dernier, les 23 millions d'euros restant le seront pendant les 11 prochaines années, à un taux d'intérêt fixe de 1,2 %. Les deux intercommunalités concernées, Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) et Saint-Germain boucles de Seine (SGBS) ont adopté en séance la garantie de ce nouvel emprunt d'échelonnement.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Le Sidru regroupe 15 communes de vallée de Seine et est propriétaire de l'incinérateur carriérois Azalys (photo).

## Nouvel emprunt à 1,2 %

Par ailleurs, un prêt de la Caisse des dépôts (CDC) a permis de payer la banque Depfa pour rembourser l'autre emprunt structuré, la défaite du Sidru en justice l'an dernier l'ayant rendu débiteur de plus de 20 millions d'euros à rembourser avant la fin du mois de mai 2018. Mais 12,5 millions d'euros restaient à rembourser, pour lesquels GPSEO et SGBS avaient adopté, il y a quelques mois, la possibilité de prêter l'argent dû au Sidru.

Ce ne sera finalement pas nécessaire. Alors, jeudi soir dernier, au conseil communautaire de GPSEO, pour une fois, les félicitations étaient partagées par tous les élus qui se sont exprimés, tant la situation semblait jusque-là tendre vers une liquidation du syndicat menacé par sa dette toxique. « *Le travail a payé* », s'est félicité son président et maire de Verneuil-sur-Seine, Philippe Tautou (LR).

« *Il y a eu des discussions entre le président du Sidru (Jean-Luc Gris, maire de Gaillon-sur-Montcient et vice-président chargé de la gestion des déchets à GPSEO, Ndlr) et moi-même, qui consistaient à dire qu'il faut essayer autant que faire se peut de négocier cette dette, de manière à ce que ça devienne supportable,* a-t-il poursuivi. *On sera en capacité, dans les années qui viennent, d'inverser complètement la barre, et de faire que le Sidru ne soit pas déficitaire mais puisse avoir un compte complètement positif.* »

## L'emprunt garanti par les intercos

Jean-Luc Gris (SE), lui, a rappelé que le vote de la garantie d'emprunt de la SGBS, sans laquelle l'accord avec Natixis n'aurait pu être signé, « *n'était pas gagné d'avance* », il a donc rendu hommage à son président et maire de Sartrouville, Pierre Fond (LR). « *Là où on vous disait qu'on appellerait les habitants [à payer] pour 12 millions d'euros dans le cadre de Depfa, ça aurait été la même chose sur Natixis,* a-t-il précisé du retrait de cette épée de Damoclès. *Les capacités de financement du syndicat sont rétablies.* »

# YVELINES Associations de mosquées : le Cam 78 s'indigne des accusations du Cimy

**Le président de l'association des mosquées de Saint-Quentin-en-Yvelines déplore les accusations d'extrémisme émises par le secrétaire général du Conseil des institutions musulmanes des Yvelines.**

La réaction d'Abdelaziz El Jaouhari, secrétaire général du Conseil des institutions musulmanes des Yvelines (Cimy), créé en 2015 suite aux attentats, sous l'égide de la préfecture, n'a pas vraiment plu à l'association des mosquées saint-quentinoises. Le Cam 78 y est notamment accusé d'avoir été « *infiltré et récupéré par des groupuscules qui en trahissent l'esprit et les objectifs* ». Son président Mourad Dali a souhaité y répondre, et ne cache pas sa colère.


ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« M. Abdelaziz El Jaouhari (au micro sur la photo, Ndlr) chercherait-il à asseoir son hégémonie pour s'imposer comme unique représentant des musulmans dans le département ? », demande Mourad Dali.

## « Des propos méprisants »

Dans sa précédente édition, *La Gazette* révélait l'existence d'un courrier, envoyé en 2017 par le Cam 78 au préfet des Yvelines : la missive dénonçait des pressions qu'aurait exercées Abdelaziz El Jaouhari auprès de mosquées de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il leur aurait demandé de quitter le Cam 78 au profit du Cimy, les menaçant « *de fermetures administratives et perquisitions aux domiciles* » des responsables de ces mosquées.

Dans sa réaction, Mourad Dali déplore « *des propos méprisants à l'égard des lieux de culte du Cam 78 et de leurs responsables* ». Il estime que le secrétaire général du Cimy (aussi président de l'Association mosquée Mantes Sud à Mantes-la-Ville, AMMS, voir encadrés, Ndlr) « *profère surtout de graves accusations et mensonges sur l'historique de ce collectif* ».

## « Graves accusations et mensonges »

Pour Mourad Dali, « *son but manifeste est de ternir la réputation du Cam 78, des associations qui le composent et de ses représentants* ». Alors, il demande : « *M. Abdelaziz El Jaouhari chercherait-il à asseoir son hégémonie pour s'imposer comme unique représentant des musulmans dans le département des Yvelines ?* »

De l'accusation portées par le responsable du Cimy, « *cela ne saurait être accepté au vu de la réalité de l'histoire de notre collectif, de ses nombreuses actions concrètes sur le terrain et donc de sa légitimité incontestable* », poursuit Mourad Dali qui se demande si le secrétaire général « *outrepasse-t-il son mandat ?* » Le Cam 78 « *a pris la décision de ne pas répondre immédiatement aux accusations qu'il considère comme particulièrement graves mais une réponse y sera donnée* ».

## Mantes-la-Jolie : un étonnant prêt de 300 000 euros à l'AMMS

Ces dernières semaines, un message transmis de téléphone en téléphone agite la communauté des fidèles de l'association mantaise Othmane Ibn Affane, qui construit la nouvelle mosquée du Val Fourré grâce aux dons, et depuis un an grâce au soutien du Royaume du Maroc. Les signataires anonymes du message dénoncent un emprunt de 300 000 euros versé par les Mantais à l'Associatiation mosquée Mantes Sud (AMMS), mantevilloise et dirigée par Abdelaziz El Jaouhari. « *Pour quelles raisons ?* », s'interrogent-ils.

« *Les fidèles ont posé la question aux responsables de l'association, qui ont confirmé un prêt de 300 000 euros, apparemment par un contrat fait chez le notaire,* confirme un fidèle de l'association contacté par *La Gazette* (qui a préféré conserver l'anonymat, Ndlr). *Pourquoi ne pas avoir mis au courant les fidèles ? Ce sont eux et le Maroc qui donnent. Tout le monde a demande pourquoi on prête de l'argent, sachant qu'on en a besoin...* »
Sollicités, ni le président de l'association Othmane Ibn Affane, Lahoucine Oumoulli , ni son secrétaire, n'ont répondu.

# En bref

MEULAN-EN-YVELINES

## Une journée de détection du diabète

Vendredi 8 juin, une journée de dépistage du diabète est organisée à l'initiative du Lions Club meulanais. Gratuite, elle se déroulera de 9 h à 17 h à la salle Valéry, située derrière la mairie, en présence de médecins. « *Cette journée permettra au public de découvrir ou d'approfondir ses connaissances sur les maladies chroniques silencieuses* », précise le club de services dans un communiqué de presse.

Le Lions Club poursuit de la nécessité de cette détection : « *En France, près de quatre millions de personnes sont touchées, dont 500 000 ignorent qu'elles sont diabétiques.* »

# Erratum

Dans l'édition du 23 mai dernier, au sein d'un article évoquant la grève des cheminots, était cité Eric Bezou en tant que « *délégué Sud-rail et porte-parole des grévistes de Mantes-la-Jolie* ».

Celui-ci était en réalité un gréviste non syndiqué qui « *parle au nom des grévistes de Mantes* ». La rédaction présente ses excuses au principal intéressé ainsi qu'aux lecteurs pour cette erreur.

## En bref

POISSY

### L'ouverture du Campus PSG retardée d'un an

Depuis le mois de mars, des fouilles archéologiques préventives sont menées sur le futur site du Campus PSG, sur les Terrasses de Poncy. Et la découverte récente de vestiges datant de l'Antiquité pourrait retarder le début du chantier, révèle *Le Parisien*. Un rapport sera remis à la Direction régionale des affaires culturelles en octobre concernant la suite à donner à ces fouilles. Le nouveau calendrier prévoit ainsi un début des travaux à l'automne 2019 pour une ouverture en 2021. Jusqu'à très récemment, le club assurait toujours que la livraison était prévue pour 2020.

ISSOU

### La restauration du château soutenue par Stéphane Bern

Le château d'Issou a tiré le gros lot. Ce jeudi 31 mai, la mission « *Patrimoine en péril* », conduite par l'animateur Stéphane Bern, a sélectionné le monument issous-sois et 13 autres monuments franciliens pour recevoir une enveloppe financière dans le cadre de projets de restauration. En avril 2017, la municipalité avait lancé une étude pour sauvegarder le bâtiment fermé au public depuis 2001, comme le révélait *La Gazette*. Le coût de cette restauration est estimé à deux millions d'euros et concernerait le bâtiment principal.

## En Image




### POISSY La « journée sans poids-lourds » repousse la pollution

Jeudi 31 mai, la ville organisait une journée *« sans poids lourds »* de plus de 3,5 tonnes (sauf livraison) sur les routes départementales la traversant. Trois points de contrôles de la police municipale avaient été mis en place aux entrées de la ville sur les RD113, RD308 et RD30. Karl Olive, le maire DVD, présent au barrage de la RD308 s'est dit concerné par la pollution : *« On a une ville qui est polluée de nuisances olfactives, sonores et visuelles. »* In fine, 194 camions sur les 276 contrôlés ont été repoussés, soit 70 %. Lors de la prochaine journée *« sans poids lourds »* à l'automne, leurs conducteurs risquent 35 euros d'amende.

## En bref

MANTES-LA-JOLIE

### L'unité de soins intensifs en cardiologie ferme le 11 juin

**Force ouvrière craint que la fermeture ne devienne définitive.**

La nouvelle a fait bondir les syndicats du centre hospitalier François Quesnay, ce lundi 4 juin lors d'une réunion d'information avec la direction. « *L'unité de soins intensifs en cardiologie (Usic) fermera à compter du 11 juin, peut-être même plus tôt, par manque de médecins* », explique par communiqué, Bernard Landais, secrétaire de la section Force ouvrière de l'hôpital. Le service cardiologie devrait toutefois rester en activité.

La fermeture est pour l'instant « *provisoire* » mais le syndicaliste craint qu'elle ne devienne définitive. « *La pénurie médicale est organisée depuis longtemps et malgré de nombreuses candidatures, les profils médicaux n'étaient 'pas ceux recherchés'* », poursuit-il.

La direction, elle, se veut rassurante : « *Dans le cadre des fermetures estivales de lits, il était prévu de fermer les six lits de l'Usic. Pour des raisons de difficultés d'effectif médical en juin, […], il a été décidé d'anticiper cette fermeture [...], la continuité de prise en charge étant organisée avec nos partenaires du territoire.* »

Elle fait aussi savoir que « *plusieurs candidatures de cardiologues* » sont actuellement examinées par l'hôpital.

## LES MUREAUX La station d'épuration rénovée pour ne plus polluer

**La station d'épuration va voir augmenter sa capacité de traitement des eaux usées, une amélioration de ses réseaux et la création d'une unité de production de biogaz de 5 000 m².**

La station d'épuration muriautine, l'une des plus grandes du département, commençait à accuser le poids des années. Rénovée pour la dernière fois en 1988, elle peut traiter les eaux usées de 23 communes, soit 100 000 équivalents-habitants. Sa capacité va être portée à 120 500 équivalents-habitants d'ici 2020, soit 20 000 m³ d'eaux usées par jour, dans le cadre de travaux d'extension débutés depuis mai 2017. Ce chantier nommé « *projet station* » comprend aussi la création d'une unité de méthanisation (voir encadré).

En parallèle de l'extension, annoncée mercredi 23 mai, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), propriétaire de la station d'épuration, et son exploitant Suez, se donnent deux ans pour mettre en conformité la station par rapport à la nouvelle législation, qui oblige à réduire la quantité d'eaux usées rejetées dans la Seine. « *Vos réseaux, vous les construisez à un instant T, et puis la démographie, etc., fait qu'on se retrouve limité en terme de capacité de transport des eaux usées* », explique ce jour-là Olivier Theil, technicien en charge de ce « *projet réseau* » chez GPSEO.

Au moment des fortes pluies du début d'année, provoquant les crues de la Seine, la station d'épuration n'a ainsi pu traiter l'ensemble des eaux usées : « *On se retrouve malheureusement à déverser en Seine une quantité d'eaux usées non traitées* », poursuit le technicien. Ces chantiers évalués à huit millions d'euros consisteront à créer ou rénover des bassins de rétention et de stockage, augmenter les capacités de pompage et le diamètre de certaines canalisations.

En 2015 puis en 2017, plusieurs textes de loi plus stricts concernant le transport, la collecte et le traitement des rejets en Seine sont entrés en vigueur. Depuis, la station d'épuration jouxtant la ferme de la Haye « *ne respecte pas sur ce point [ses] obligations réglementaires* », reconnaît le fonctionnaire de la communauté urbaine. Ce qui n'est pas sans conséquences : « *En 2017, on a eu des impositions plus importantes que précédemment.* »

Pour améliorer la qualité de l'assainissement des eaux usées dans les 73 communes de GPSEO, « *150 millions d'euros vont être investis sur les cinq prochaines années par la communauté urbaine*, assure Jean-Luc Santini, vice-président de GPSEO délégué à la politique de l'eau et à l'assainissement. *Une grande partie de ces 150 millions est consacrée à la mise en conformité des rejets en Seine.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

**Avec la prochaine extension, la capacité de traitement sera augmentée de 20 % et ainsi portée à 20 000 m3 d'eaux usées collectées par jour.**

### Méthanisation : du biogaz issu des eaux usées à partir de 2020

La station d'épuration des Mureaux, dans le cadre de l'extension évoquée ci-dessus, verra la construction d'une unité de méthanisation de 5 000 m². L'objectif est de transformer en méthane les boues primaires et biologiques issues du traitement des eaux usées, ainsi que les graisses collectées en station, grâce à l'action de bactéries dans un digesteur de 3 000 m³.

Le biogaz ainsi obtenu est ensuite injecté dans le réseau de gaz de ville géré par GRDF. Il représentera une production énergétique de 4 GWh par an, soit la consommation de chauffage de 1 200 foyers *« basse consommation »*. *« On se fixe comme objectif d'atteindre 30 % de gaz vert d'ici 2030, et 100 % en 2050 »*, avance d'ailleurs Michel Piazza, directeur territorial Île-de-France Ouest chez GRDF.

Jeudi dernier, les élus la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) ont voté la signature d'un contrat de 15 ans avec GRDF. Si les cours n'évoluent pas, le biogaz produit devrait rapporter au moins 500 000 euros par an sur cette période. La construction de cette unité coûte 22,6 millions d'euros HT, financés pour près de 13 millions d'euros par GPSEO, 7,8 millions d'euros par l'Agence de l'eau, et 1,8 millions d'euros par la Région Île-de-France.

# VALLEE DE SEINE Devant les écoles, l'incivisme des parents automobilistes agace

**Aux Mureaux, à Mantes-la-Jolie ou encore à Conflans-Sainte-Honorine, certains parents d'élèves encombrent chaque jour les abords des établissements scolaires, au grand dam des riverains.**

Jeudi 24 mai, Les Mureaux, rue Colazé, à quelques pas de l'église Saint-Pierre Saint-Paul, les riverains croisés connaissent bien la situation. Les sorties des élèves des trois classes de maternelle de l'école Sainte-Marie et des cinq classes de primaire, respectivement à 16 h 15 et à 16 h 30, engendrent une effervescence automobile et piétonne dans cette rue habituellement tranquille.

Comme à Mantes-la-Jolie, à Conflans-Sainte-Honorine et dans bien des communes des Yvelines, les sorties de certaines écoles, collèges ou lycées engendrent des attitudes peu civiques au volant. Certains parents stationnent ainsi au mépris de la réglementation, et surtout de la sécurité, dénoncent à intervalles réguliers les riverains de ces établissements. Leurs élus répondent par la sanction, la discussion, mais déplorent la difficulté de changer certains comportements.

*« La rue est un vrai danger à cause des parents qui se garent n'importe comment pour aller chercher leurs enfants à l'école, les piétons doivent les esquiver et se retrouvent sur la rue !»*, s'indigne ainsi une riveraine de la rue Colazé croisée jeudi 24 mai. Plusieurs riverains expriment leur mécontentement dans un courrier adressé le 7 avril au sous-préfet de Mantes-la-Jolie (qui renvoie au maire des Mureaux dans sa réponse, Ndlr).

*« Régulièrement, la rue Colazé est occupée sur toute sa longueur, y compris la piste cyclable, par des voitures qui stationnent d'office, hors de tout cadre légal, là où les enfants, les piétons, les parents avec leurs poussettes devraient circuler en toute sécurité,* déplore la missive envoyée au représentant de l'État. *Même les entrées et sorties de garages sont systématiquement bloquées en toute illégalité. »*

## « On se gare comme on peut »

Ils s'interrogent : *« Faudra-t-il attendre un accident grave pour que les responsables des collectivités territoriales réagissent ? »* Dans la voie à sens unique, *« on se gare comme on peut »*, témoigne une mère de famille stationnée. Consciente de l'interdiction, elle se justifie par le besoin de sécurité. *« Je dois ramener cinq enfants à la maison, si je me gare plus loin, je dois jongler entre les voitures, avec les enfants et la poussette,* poursuit-elle. *Se garer ici coûte 35 euros d'amende, alors que sur les pistes cyclables le long de l'école, c'est 135 euros. »*



LA GAZETTE EN YVELINES

**« Faudra-t-il attendre un accident grave pour que les responsables des collectivités territoriales réagissent ? », s'interrogent des riverains de la rue Colazé, aux Mureaux.**

A Conflans-Sainte-Honorine, lors d'une récente réunion autour de la sécurité routière, un retraité s'émouvait lui aussi de ces incivilités scolaires auprès de Pierre Papinet, adjoint à la sécurité. *« Pour déposer les enfants, les parents d'élèves se garent sur la gauche, sur la droite des chaussées,* dénonce-t-il. *On ne peut plus sortir de chez nous en voiture, mais aussi à pied, nous sommes obligés d'être sur la route. »*

La situation est similaire au pied du centre-ville de Mantes-la-Jolie, cette fois-ci avec certains parents d'élèves de l'établissement privé Notre-Dame. Le 15 mai dernier, lors d'une réunion municipale organisée à l'école Lumière, une riveraine interpelle le maire Raphaël Cognet (LR) comme l'assistance. *« Des parents laissent descendre leurs enfants côté route, ça devient de plus en plus risqué »*, regrette-t-elle.

*« On a mis énormément de procès-verbaux devant Notre-Dame depuis un an et demi »*, détaille l'édile mantais de l'action municipale en la matière. Il poursuit : *« Les représentants de parents d'élèves sont conscients du problème, et nous disent qu'il s'agit de 10 % des gens, qui embêtent les 90 % restants. »* Il admet une certaine impuissance face à cet incivisme du quotidien : *« Techniquement, on n'a pas de solution. »*

## « On ne peut pas faire de drive-school »

A l'instar de son homologue mantais, le maire des Mureaux, François Garay (DVG), s'estime quelque peu démuni face au problème, fort répandu en vallée de Seine. *« Si certains parents pouvaient rentrer dans l'école et reprendre leurs enfants après les cours, ils le feraient. A un moment donné, apprenons à marcher un peu. On ne peut pas faire de drive-school »*, analyse-t-il en souriant.

*« On a essayé d'expliquer aux parents, on a essayé d'expliquer à l'école Sainte-Marie, mais aujourd'hui, il n'y aura pas de stationnements adaptés pour ça,* détaille-t-il de la rue Colazé. *Il y a des places de stationnement un peu plus loin, enjoint donc le premier magistrat aux automobilistes concernés. Il faut que les parents d'élèves s'y garent et marchent un peu plus. »*

## Indiscrets

Les usagers du RER A qui utilisent l'application mobile officielle Mon RER A devront encore patienter pour un service complet, et ce sans nouvelle estimation de déploiement par la SNCF. *« L'affichage en temps réel des trains sur les branches SNCF (Cergy/Poissy), promis maintes fois, est reporté sine die... »*, a déploré avec un peu de lassitude sur Twitter la branche francilienne de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT).

---

Troisième tribune dans *Libération* en quelques mois pour ce conseiller municipal mantevillois d'opposition, et professeur de philosophie dans un lycée de Limay. En février, Saïd Benmouffok avait défendu la jeune chanteuse Mennel, écartée du télé-crochet *The Voice* pour des tweets complotistes. La semaine dernière, il rebondissait sur une récente Une de *Charlie Hebdo* consacrée à Maryam Pougetoux, la présidente du syndicat étudiant Unef.

*« On nous ordonne de choisir entre l'intégrisme islamiste et le soutien inconditionnel aux publications de ce journal satirique,* s'étonne Saïd Benmouffok. *C'est ainsi que la défense de la liberté d'expression se mue en interdiction de critiquer Charlie Hebdo, sous peine d'être accusé de collusion avec des censeurs, voire des criminels. Cette alternative est insupportable, il est temps de la rejeter. »*

---

La première dame et le chef de l'Elysée ont fait le bonheur des apprentis-cuisiniers achérois du collège Camille du Gast. Mercredi 30 mai, les collégiens participant à l'atelier cuisine des Brigades culinaires, proposé depuis dix ans par la mairie et organisé par l'association la Tablée des chefs, ont eu une visite-suprise de Brigitte Macron, venue observer la finale. Sa venue, accompagnée de celle de Guillaume Gomez, le chef des cuisines du palais de l'Elysée, s'est faite à l'invitation de l'association. *« Personne n'était au courant à part l'encadrement du collège et nous,* commente en souriant le maire d'Achères Marc Honoré (DVD). *Elle y a passé l'après-midi et a mis la main à la pâte. [...] Elle est très sympa ! »*

Parviendra-t-il à conserver un maximum de trains directs entre Mantes-la-Jolie et Paris ? *« Ce ne sera peut-être pas à la même heure, peut-être pas à la même fréquence,* annonçait en effet Raphaël Cognet, le maire LR de Mantes-la-Jolie, lors d'une réunion municipale à la mi-mai. *En tout cas, nous nous battrons pour en conserver le plus possible. »* La Région Normandie compte en effet fermement réduire le nombre de ses trains s'arrêtant à la gare mantaise à partir de 2020.

Et les élus normands pèsent de tout leur poids, comme *La Gazette* le révélait dans une récente édition. Cette semaine, l'édile mantais a d'ailleurs rencontré François Ouzilleau (LR), le maire de Vernon (Eure), pour faire valoir la cause du Mantois... sans trop de succès selon nos informations. Sa proximité avec le secrétaire d'Etat LREM et adjoint vernonnais Sébastien Lecornu (ils ont été assistants parlementaires au même moment, Ndlr) lui permettra-t-elle de limiter les dégâts ?



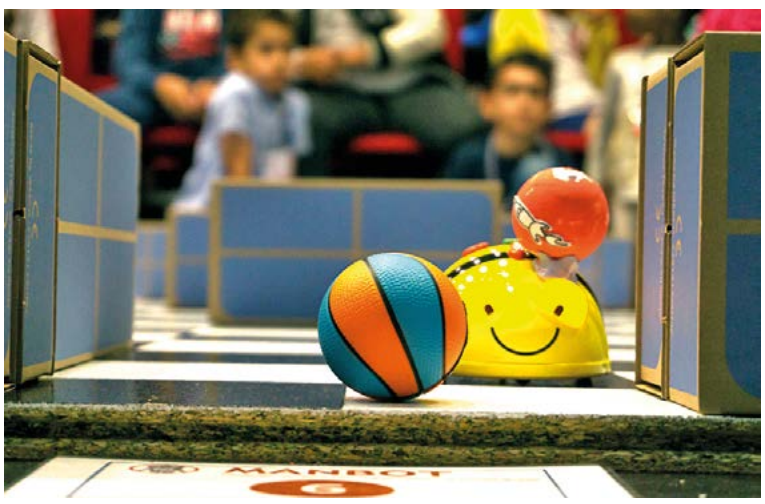
# MANTES-LA-JOLIE Pouvoir programmer robots et automates à tous âges

**Le premier challenge de robotique du Mantois a rassemblé 450 élèves, de la maternelle à Bac +2. Son objectif ? Conforter la pratique du codage et de la programmation durant la scolarité.**

L'amphithéâtre du lycée Saint-Exupéry est plein à craquer ce vendredi 1er juin, et pour cause. Toute la journée, 450 élèves scolarisés dans le Mantois, de la maternelle à Bac +2, ont participé au premier challenge Manbot, organisé par la Délégation académique au numérique éducatif (Dane) de Versailles et l'association Canopée 78. L'objectif de ce défi où chaque classe programme son robot est notamment de proposer une première approche du codage informatique pour les plus jeunes, et d'y intéresser les adolescents, qui parfois ne connaissent du numérique que le jeu vidéo.

« *Ils sont à fond* », note de ses élèves Caroline Latouche, enseignante de grande et moyenne section à l'école des Lavandes, dans le quartier mantais du Val Fourré. Durant six mois, ils ont travaillé sur leur Bee bot, un automate ressemblant à une abeille, afin de réussir l'épreuve du plateau d'obstacles évolutif. La « *Team Mars* » pose le robot, le programme.

Il doit pousser la balle située à la sortie n°6. Un jury de quatre personnes évaluera sa trajectoire. Plus un bruit dans la salle. Le robot avance, tourne à gauche, à droite… et pousse la petite balle en mousse. Soulagement pour Caroline Latouche, mais aussi pour sa classe. « *On avait recréé des pistes pour s'entraîner, ils pouvaient y aller en autonomie,* souligne l'enseignante. *Ils ont vite compris, aujourd'hui ils baignent dedans.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Les élèves de l'école des Lavandes ont travaillé sur leur Bee bot, automate ressemblant à une abeille, afin de réussir l'épreuve : il doit pousser la balle situé à la sortie n°6.

Elle a également vu dans les petits automates jaunes et noirs une utilisation bénéfique pour l'apprentissage. « *Au début, quand ils ne savaient pas coder, ils prenaient le robot dans leurs mains et se déplaçaient avec sur le circuit,* explique-t-elle. *Ils avaient de la difficulté à se repérer dans l'espace, prendre le robot leur a permis de visualiser ses déplacements.* »

A l'école Pierre de Coubertin, dans le quartier mantais de Gassicourt, Othmane Mheni avait déjà anticipé cette évolution. « *L'année dernière, je les ai fait travailler avec le logiciel Scratch (logiciel de programmation, Ndlr),* explique l'enseignant en CM1-CM2. *On avait aussi acheté un robot avec la coopérative scolaire. Cela leur permet de développer une pensée informatique, de ne pas aller au numérique seulement par le jeu.* »

« *On pensait que ça serait dur, mais au final, c'était plutôt facile* », sourient Sarah et Mina. Cette dernière entre au collège l'an prochain et espère « *pouvoir continuer* ». Le challenge, manifestement réussi, a donc vocation à se pérenniser. « *On espère en faire un événement annuel,* détaille David Latouche, membre de la Dane. *L'univers des utilisations possibles est très large, et on voit que les plus jeunes ont beaucoup d'imagination.* »

## En bref

# AULNAY-SUR-MAULDRE Reproches jugés injustes, le maire écrit un poème

**Jean-Christophe Charbit, maire SE et successeur de Catherine Delaunay, récemment décédée, regrette d'être accusé de manque d'humanité à son égard par certains habitants.**


ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Jean-Christophe Charbit (photo) a souhaité par ces vers répondre à certains détracteurs qui l'accusent de manquer de respect à son prédécesseur, Catherine Delaunay, récemment décédée.

« *Sans égard et sans gêne, commères et compères / Répandent l'ivraie dans la fureur et le tourment.* » Son dernier « *mot du maire* » publié sur le site internet de la municipalité a dû surprendre plus d'un administré d'Aulnay-sur-Mauldre. Jean-Christophe Charbit (SE) a souhaité par ces vers répondre à certains détracteurs qui l'accusent de manquer de respect à sa prédécesseure, Catherine Delaunay, récemment décédée.

« *Je contacte la fille de Mme Delaunay pour lui proposer de participer, de l'aider à l'organisation, prendre des fleurs pour l'enterrement etc.* », rapportait-il lundi des suites du décès de l'ex-édile, qu'il a battu lors d'élections partielles fin 2016. Selon lui, la famille de la défunte lui aurait demandé de ne pas participer à l'enterrement « *d'une manière ou d'une autre* », tout comme à la municipalité.

« *Je respecte la volonté de la défunte et de la famille, et je n'y vais pas* », poursuit-il, avant de déplorer « *la rumeur* » lui attribuant un manque d'humanité par cette absence, « *et les propos de certains me rendant même responsable de sa mort* ». Il dément toute animosité personnelle à son égard, tout en reconnaissant que leurs échanges politiques ont parfois été vifs.

## En bref

# ROSNY-SUR-SEINE L'Hospice Saint-Charles sera-t-il vendu ?

**Quoi qu'il advienne, le maire souhaite qu'il reste ouvert au public. Des discussions sont en cours entre la communauté urbaine et le propriétaire du château Sully, qui a fait part de son intérêt.**

L'Hospice Saint-Charles et sa chapelle seront-ils bientôt vendus ? En mai, le *Courrier de Mantes* révèle des discussions en cours entre la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), propriétaire du lieu culturel, et le nouveau propriétaire privé du château Sully et de son domaine qui comprenait autrefois les deux bâtiments. Le maire rosnéen, Pierre-Yves Dumoulin (LR), assure son exigence que cet espace culturel reste ouvert au public.


ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Le maire rosnéen, Pierre-Yves Dumoulin (LR), assure son exigence que cet espace culturel reste ouvert au public.

« *Je suis à la recherche de toutes les économies possibles*, a expliqué au dernier conseil communautaire le président de GPSEO, Philippe Tautou (LR). *Avant tout, je voulais qu'on fasse un état des lieux, qu'on établisse la valeur des biens, et enfin de réfléchir sur l'opportunité ou pas de vendre. Aujourd'hui, je n'en sais rien.* » Seule certitude : la toiture de la chapelle, fermée au public, menace ruine.

« *Si d'aventure, on prenait la décision, il y aurait plusieurs conditions,* a poursuivi Philippe Tautou jeudi dernier. *Je ne voulais pas envisager qu'on vende un bien de cette nature à un margoulin, qui n'aurait pas eu de projet, l'ambition et la capacité à maintenir ce lieu aussi intéressant et vibrant qu'il est aujourd'hui.* »

## En bref

# YVELINES Les facteurs en grève le 14 juin

**Une première journée de grève s'est déroulée le 29 mai. La CGT dénonce les conditions de travail engendrées par les réorganisations.**



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'instauration d'une pause méridienne obligatoire entraînerait « la suppression de l'indemnité collation » et « une perte de salaire de 50 euros » par mois.

Mardi dernier, la distribution du courrier a pu être perturbée dans les Yvelines et la situation pourrait se reproduire dans les prochains jours. La CGT-FAPT a en effet lancé un préavis de grève « *reconductible* » pour dénoncer les conditions de travail des facteurs, explique *Le Parisien*. Une autre journée de grève est prévue le 14 juin prochain.

Dans une publication Facebook, le syndicat des postiers explique que la grève est « *contre la pause méridienne, la mise en place des îlots et bien sûr l'ensemble des réorganisations qui suppriment des emplois et des tournées* ». L'instauration d'une pause méridienne obligatoire entraînerait « *la suppression de l'indemnité collation* » et « *une perte de salaire de 50 euros* » par mois.

Le syndicat dénonce « *une remise en cause de notre métier* ». Interrogée par le quotidien francilien, la direction de La Poste a assuré que « *92 % des postiers* » ont assuré leur tournée et que « *la distribution et les collectes se sont déroulées normalement* ». Pour la journée du 14 juin, le syndicat n'exclut pas que cette grève devienne « *illimitée* ».

# CONFLANS-SAINTE-HONORINE Le quartier Paul Brard rénové, 18 millions d'euros pour les logements

**L'arche et ses 51 appartements seront détruits, 88 autres seront réhabilités, et 113 construits par le bailleur social les Résidences Yvelines-Essonne. Le chantier commence en 2019.**



LES RÉSIDENCES YVELINES-ESSONNE

Le chantier autour des logements devrait s'achever en 2023. « Ensuite, les commerces seront déménagés en entrée de site, en pied d'immeuble », indique le maire conflanais.

Elle symbolise l'entrée dans le quartier Paul Brard, situé à proximité du commissariat, l'arche sera pourtant détruite en 2021. « *C'est la première chose que l'on voit de la ville lorsqu'on vient de Paris en train* », fait remarquer le maire conflanais Laurent Brosse (DVD), qui présentait, le 24 mai, un vaste plan de réhabilitation et de requalification. Les travaux visant les logements sont financés par le bailleur social les Résidences Yvelines-Essonne, qui gère les 139 logements sociaux du quartier.

La réhabilitation de 88 logements débutera à la fin de l'année 2019. Les travaux de démolition de l'arche et de ses 51 logements sont prévus pour septembre 2021. « *Cette démolition permettra la création d'une vraie voie de circulation* », détaille Arnaud Legros, président du directoire des Résidences Yvelines-Essonne. Quarante-quatre appartements seront reconstruits dans le quartier, les sept autres ailleurs dans la ville. Cent treize nouveaux logements seront aussi construits, mêlant accession privée et logements sociaux.

Pour le bailleur comme pour la municipalité, dont *La Gazette* révélait dès 2015 l'intention de rénover le quartier, l'objectif de cette démolition-reconstruction à 18 millions d'euros est de le rendre « *plus attractif* » pour les familles. « *Lorsqu'on propose un logement à Paul Brard, certains sont réfractaires,* explique Monique Muylle, conseillère municipale déléguée au logement. *A l'inverse, ceux qui sont dans le quartier depuis longtemps ne veulent pas partir.* »

Construit entre les années 1950 et 1970 pour les bâtiments les plus récents, le quartier souffre aujourd'hui du vieillissement de ces derniers et de sa population. Mais pas seulement : « *On constate également une hausse des incivilités* », ajoute le premier magistrat conflanais, qui espère y remédier par cette opération. L'avenue est en effet régulièrement le lieu de tournage de clips sauvages ou d'affrontements entre bandes rivales de Conflans-Sainte-Honorine et d'Herblay (Val-d'Oise), ville voisine.

« *Cela faisait partie de nos projets,* rappelle Laurent Brosse. *C'est un projet déterminant pour la ville, il a fallu le temps de le construire.* » Le chantier autour des logements devrait s'achever en 2023. « *Ensuite, les commerces seront déménagés en entrée de site, en pied d'immeuble pour être au milieu des flux* », ajoute l'élu. Outre le bailleur, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et le conseil départemental pourraient financer les travaux liés à la voirie et espaces publics.

## En bref

### TRIEL-SUR-SEINE

## Le nouveau sanctuaire opérationnel

**Il a notamment pu être utilisé pour le samedi saint. La souscription lancée pour le financer reste ouverte jusqu'à la fin de l'année.**



LA GAZETTE EN YVELINES

« Il y a une dizaine d'années, le prêtre a choisi d'installer un sanctuaire, provisoire, à cet emplacement, détaille Dominique Burochin. Pour permettre aux gens de mieux entendre et voir. »

« *Les travaux ont débuté juste avant Pâques et nous avons pu ouvrir pour le samedi saint* », explique Dominique Burochin, membre du conseil économique de la paroisse trielloise, des travaux menés pour l'installation d'un nouveau sanctuaire au milieu de l'église Saint-Martin pour y célébrer les offices religieux.

Historiquement, ils étaient célébrés dans le choeur, situé au fond de l'église. « *Il y a une dizaine d'années, le prêtre a choisi d'installer un sanctuaire, provisoire, à cet emplacement,* détaille Dominique Burochin. *Pour permettre aux gens de mieux entendre et voir.* »

Matthieu Berger, prêtre du groupement paroissial de Triel a soulevé l'idée d'un nouveau sanctuaire, l'ancien étant dégradé : « *Je voulais quelque chose de digne.* » Seuls les offices du dimanche seront célébrés dans ce nouveau sanctuaire. « *Il y a davantage de participation* », note Dominique Burochin.

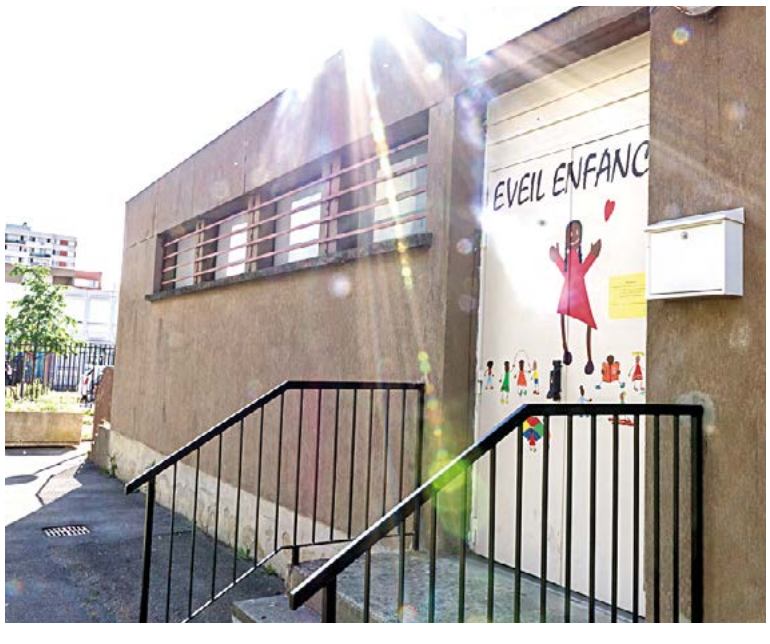
Ce sanctuaire démontable a coûté « *environ 30 000 euros* ». La paroisse avait lancé une souscription et récolté « *quelques milliers d'euros* », mais elle avait également dû utiliser ses propres fonds. « *La souscription reste ouverte jusqu'à la fin de l'année* », précise Dominique Burochin.

## En bref

### LES MUREAUX Une association périscolaire lance un appel au mécénat

**En marge de l'inauguration d'un deuxième local d'une capacité d'accueil de trente enfants dans le quartier des Musiciens, l'association Eveil enfance a lancé un appel aux dons pour sa survie.**

L'association Eveil enfance, fondée en 1999 à l'initiative du Secours catholique et de l'enseignement catholique a ouvert un second local muriautin après celui de la Vigne blanche, aux Musiciens en mai 2017. A l'époque en capacité réduite, la structure peut désormais accueillir 30 enfants entre quatre et six ans en difficulté scolaire ou sociale. Mais chaque année, l'association voit son budget se réduire.




LA GAZETTE EN YVELINES

Après plusieurs mois de travaux, le local des Musiciens a été inauguré jeudi 30 mai devant parents et enfants.

#### Un parrain sportif espéré

Jeudi 30 mai, après plusieurs mois de travaux estimés à environ 100 000 euros, elle a finalement inauguré son accueil périscolaire, rue Maryse Bastié. « *On ouvre un deuxième centre mais les subventions sont toujours les mêmes,* regrette Louis Abecassis, le secrétaire de l'association. *On pensait que les subventions allaient aussi doubler mais ne c'est pas le cas...*»

Aux Musiciens, l'association compte deux salariés, un contrat en service civique et deux bénévoles pour un accueil de quelques heures chaque jour. « *On pense à augmenter la cotisation de dix euros par an des parents mais l'idéal serait d'avoir comme parrain un sportif connu* », espère son trésorier, Luc Bernet-Rollande, qui prospecte aussi des sociétés, et prévient : « *A terme, l'association pourrait ne plus exister.* »

## En bref

### MAGNANVILLE Agriculture : partenariat renforcé entre professionnels et lycée

**Une convention signée jeudi dernier prévoit l'ouverture de formations pour des agriculteurs déjà installés et l'intervention d'experts au lycée agricole Sully.**



LA GAZETTE EN YVELINES

« Très peu d'établissements sont amenés à former des exploitants agricoles et ils sont plutôt à l'Est, détaille Christophe Hillairet, président de la chambre d'agriculture francilienne. Le lycée Sully est essentiel pour le territoire. »

Aussitôt signée, aussitôt appliquée. Jeudi dernier, une convention entre le lycée agricole privé Sully et la chambre d'agriculture d'Île-de-France a été signée. « *Très peu d'établissements sont amenés à former des exploitants agricoles et ils sont plutôt à l'Est,* détaille Christophe Hillairet, président de la chambre d'agriculture francilienne. *Le lycée Sully est essentiel pour le territoire.* »

Il insiste sur la nécessité pour le monde agricole « *de s'approprier l'installation, l'établissement* ». Ainsi, des formations sont ainsi proposées aux professionnels déjà en activités. « *Il y a beaucoup de diversification* », commente-t-il.

#### « S'approprier l'installation »

« *Professeurs et étudiants pourront venir en groupe visiter des champs, des élevages,* souligne Christelle Moquereau, présidente du lycée agricole. *Et le fait que des professionnels viennent se former nous permettra d'investir dans du nouveau matériel.* »

Mais le lycée de 238 élèves pourra également profiter du point de vue d'experts, à l'instar d'une conférence donnée dès la convention signée par le président de la chambre d'agriculture sur les enjeux et l'avenir de la politique agricole commune.

# MANTES-LA-JOLIE Horaires élargis et convivialité au futur « tiers-lieu » de l'asso d'entreprises

**Ces deux critères ont été plébiscités par les présents à l'atelier d'élaboration du Groupement interprofessionnel de la région (Gir) vallée de Seine, qui veut y déménager à terme son siège.**

En début d'année, le Groupement interprofessionnel de la région (Gir) vallée de Seine, association d'entreprises du Mantois, annonçait son intention de créer un « *tiers-lieu* » à Mantes-la-Jolie. Il devrait comporter des espaces de travail, de réunion et de rencontres. Et, comme un signe de son ambition, l'association d'entreprise souhaite aussi déménager dans ce futur bâtiment son siège, actuellement situé allée des Marronniers, dans le quartier de Gassicourt.

Son futur emplacement mantais n'a pas encore été déterminé. Après plusieurs mois d'un sondage ayant reçu 300 réponses d'utilisateurs potentiels, le Gir proposait mercredi 30 juin un atelier pour récolter les propositions de futurs clients de cet endroit hybride. « *Il y a une très forte demande sur des lieux de convivialité* », remarque des résultats de l'enquête Véronique Bellarbre, déléguée générale du Gir.

« *C'est ambitieux parce qu'on se dit que le Gir, né de l'industrie, entre dans l'ère du digital,* résume sa nouvelle présidente, Martine Chevalier. *On doit confronter grandes entreprises et start-ups, répondre aussi bien à ceux qui risquent de rester sur le côté, seniors ou jeunes sans connexions et chômeurs, et à nos entreprises qui ont besoin de ces gens-là pour grandir.* »




LA GAZETTE EN YVELINES

**A l'atelier, la quinzaine de participants sont chefs de grandes entreprises comme la Bazainvilloise Krys, créateurs d'autres tiers-lieux, futurs utilisateurs, ou vendeurs de prestations et de services.**

A l'atelier, la quinzaine de participants sont chefs de grandes entreprises comme la bazainvilloise Krys, créateurs d'autres tiers-lieux, futurs utilisateurs, ou vendeurs de prestations et de services. Tous ou presque demandent des bureaux, des salles de réunion et de travail partagé, un amphithéâtre et une connexion internet de qualité.

« *Je l'imagine tout neuf, avec un auditorium de 200 personnes* » et « *un hôtel trois étoiles* », espère un responsable du groupe mantevillois Selmer. « *Je vois un intérêt à ce qu'il y ait un côté restauration et café* », suggère le directeur de l'usine Sarp de Limay. Une lycéenne espère pouvoir y travailler, plusieurs quinquagénaires demandent que le lieu soit « *intergénérationnel* ».

« *Comme beaucoup de créateurs d'entreprises, j'ai besoin d'un endroit pour casser la solitude,* propose un jeune docteur en pharmacie lancé dans le créneau des produit d'hygiène corporelle. *Il faudrait aller au-delà du café, qu'on puisse manger sur le pouce, et qu'il ait des amplitudes horaires relativement importantes.* »

## En bref

### PORCHEVILLE Le quota de logements sociaux atteint … jusqu'en 2019

**Avec cette nouvelle résidence de 46 logements sociaux, la ville remplit ses objectifs triennaux. Mais le maire s'inquiète déjà de la prochaine échéance, fixée à 2019.**




LA GAZETTE EN YVELINES

**Un hommage a également été rendu à Ernest Minisini, maire de la commune de 1992 à 2003, une rue portant désormais son nom.**

Mercredi dernier, la résidence des Tilleuls, comprenant 46 logements sociaux et réalisée par le promoteur Soval, a été inaugurée à proximité de la piscine communautaire. Un hommage a également été rendu à Ernest Minisini, maire de la commune de 1992 à 2003, une rue portant désormais son nom.

En 2015, le promoteur avait déjà fait construire la résidence de la Châtaigneraie. Avec cette seconde opération, dont le coût est estimé à huit millions d'euros, « *Porcheville est à jour dans son quota de logements sociaux* », se félicite le maire sans étiquette Didier Martinez. Qui alerte toutefois : « *Pour atteindre les prochains objectifs, cela va être difficile. Je n'ai plus de place.* »

#### « Je n'ai plus de place »

Les premiers locataires de la résidence devraient arriver prochainement. « *Nous avons réfléchi à la scolarité des enfants et nous allons créer un nouveau groupe scolaire* », explique l'édile de l'arrivée prochaine des familles. Ce groupe scolaire sera opérationnel à la rentrée 2019. Il sera situé sur le boulevard de la République, à proximité de la base de loisirs.

## En bref

### CARRIERES-SOUS-POISSY Déménagement du centre d'hébergement social

**L'hôtel social du parc, près du pont de Poissy, sera théoriquement remplacé en septembre 2019 par un nouveau centre d'hébergement de familles avec enfants érigé face au château Vanderbilt.**

Mercredi 30 mai, le bailleur social Emmaüs habitat et l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa) ont signé l'acte de vente d'un lot de la Zone d'aménagement concerté Ecopôle, situé face au château Vanderbilt. Un chantier de 15 mois doit débuter ce mois-ci, pour ouvrir un bâtiment de 1 714 m² comportant une capacité d'accueil totale de 36 logements pour 96 places, ainsi que des locaux administratifs.



AGENCE AIA

**Un chantier de 15 mois doit débuter ce mois-ci, pour ouvrir un bâtiment de 1 714 m² comportant une capacité d'accueil totale de 36 logements pour 96 places.**

Il sera géré par l'association Sauvegarde des Yvelines. L'actuel hôtel social du Parc, qui compte 84 places le long de la RD190, serait en effet « *situé dans un bâtiment vétuste* », précise le communiqué de presse de l'Epamsa. Emmaüs habitat est chargé de bâtir ce nouveau Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

Le bailleur compte sur l'utilisation de techniques de construction innovantes, avec des matériaux sourcés en partie localement. « *Des blocs de béton innovant à base de fibres végétales seront mis en oeuvre dans le projet : le béton de miscanthus porté par l'association Biomis G3 (destinée à créer une filière agro-industrielle autour du miscanthus, Ndlr) implantée à Carrières-Sous-Poissy* », se félicite ainsi le communiqué.

## En bref

### POISSY Le Lions club doyen se rajeunit pour ses 35 ans

**Ce club philanthropique a célébré cet anniversaire mardi 29 mai au golf de Béthemont. Le plus vieux des Lions club de la ville ne manque cependant pas de nouveaux membres.**



LA GAZETTE EN YVELINES

**« On attire des jeunes de 40-45 ans qui viennent à nous », glisse un membre de 78 ans au club depuis 27 ans.**

Un léger brouhaha de conversations en fond sonore, des blazers, des coupes de champagne et quelques colliers de perles. Ce soir du mardi 29 mai au restaurant du golf de Béthemont, le Lions club doyen de Poissy, le plus ancien des Lions club de la commune, célèbre ses 35 ans d'existence, tout comme le renouvellement de ses membres, désormais plus jeunes et plus actifs.

Fondé en 1983, le club a beaucoup changé. « *On attire des jeunes de 40-45 ans qui viennent à nous*», glisse Michel Goumand, âgé de 78 ans et membre depuis 27 ans. Pour intégrer ce club service philanthropique réservé aux hommes, il faut compter environ 1 200 euros l'année, cotisation plus soirées au restaurant comprises.

« *On s'aperçoit qu'on a une image de notaires, de nantis et qu'il faut savoir s'ouvrir, s'adapter* », renchérit Clovis Hamelin, 39 ans et membre depuis 2010. « *On intègre ce club pour être au service des autres. Je m'éclate* », résume d'ailleurs Alexis Bakonyi (LR), 41 ans, conseiller municipal d'opposition à Andrésy. Intronisé membre du club le 29 juin, il se réjouit d'avoir déjà participé à une vente caritative de mimosas.

## TRIEL-SUR-SEINE Un forcené menace de tout faire exploser

**L'assaut, mené par le Raid, a été lancé aux environs de 21 h 45. Présentant des troubles psychiatriques, l'homme menaçait de tout faire sauter.**

Impressionnant déploiement des forces de l'ordre dans l'après-midi du jeudi 31 mai. Il aura fallu cinq heures pour que les hommes du Raid puissent interpeller ce Triellois, âgé de 53 ans, habitant rue des Créneaux, dans le centre-ville. Il est environ 16 h 35, lorsque les sapeurs-pompiers préviennent les forces de l'ordre que le quinquagénaire, suicidaire, est retranché chez lui et menace de tout faire exploser.

Une négociation s'engage alors avec les forces de l'ordre et un périmètre de sécurité est établi. Mais le quinquagénaire reste sur ses positions et menace de lancer des grenades. Devant ses menaces, les 15 locataires sont évacués de la résidence et le gaz et l'électricité sont coupés.

### Gaz et électricité coupés

L'assaut du Raid est donné aux alentours de 21 h 45. Le quinquagénaire, présentant des troubles psychiatriques, lance une grenade assourdissante sur la colonne du Raid. Il sera maîtrisé au pistolet à impulsion électrique et par le chien du Raid. Mordu à la cuisse et au tibia, il a été transporté au centre hospitalier de Poissy sous surveillance policière.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE NEYVELINES

Le forcené sera maîtrisé au pistolet à impulsion électrique et par le chien du Raid.

## ILE-DE-FRANCE Ils découpaient les fourgons pour voler les moteurs

**Huit personnes originaires du Val-d'Oise et des Hauts-de-Seine ont été interpellées. Le site de découpe était situé à Poissy.**

La semaine dernière, les enquêteurs de la sûreté urbaine du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine ont interpellé huit personnes, originaires du Val-d'Oise et de Nanterre (Hauts-de-Seine), soupçonnées d'être impliquées dans le vol de fourgon et de la revente de pièces détachées.

Tout commence à la fin du mois de mars, lorsque les policiers découvrent un lieu de découpe de véhicules à Poissy. Une surveillance se met en place et les fonctionnaires remarquent qu'un homme amène une équipe le matin, chargée de la découpe. « *Les moteurs et autres pièces détachées étaient conservés, le reste partait au ferrailleur* », détaille une source proche de l'enquête.

Le soir, le principal suspect se rend à Nanterre avec une autre équipe pour voler des fourgons, « *jusqu'à deux ou trois par nuit* » et ensuite les ramener à Poissy. Les moteurs découpés étaient ensuite stockés dans un box à Eragny (Val-d'Oise). Ce trafic a fait plus d'une cinquantaine de victimes mais son préjudice est pour l'heure ignoré. Près de 80 000 euros d'avoirs criminels ont été saisis. Cinq des suspects ont été écroués et les trois autres placés sous contrôle judiciaire.

## CONFLANS-SAINTE-HONORINE Cent soixante-cinq kilos de résine de cannabis saisis

**Trois hommes et une femme, âgés de 27 à 53 ans, ont été interpellés jeudi dernier par les enquêteurs de la sûreté départementale yvelinoise.**




DDSP 78

Près de 40 000 euros ont également été saisis sur les comptes bancaires des suspects et de leurs proches.

Les enquêteurs de la sûreté départementale yvelinoise, aidés du groupe d'intervention régional, ont réalisé une belle prise jeudi dernier. Ils ont interpellé quatre personnes, de 27 à 53 ans, soupçonnées de se livrer à un trafic de stupéfiants entre Conflans-Sainte-Honorine et la ville voisine d'Eragny (Val-d'Oise). Elles ont été déférées devant le tribunal de Versailles le lendemain de leur interpellation.

### Une cinquantaine de ventes par mois

Depuis février 2017, les forces de l'ordre étaient sur la piste de ce Conflanais de 36 ans, déjà connu pour des faits similaires. Une surveillance se met alors en place autour du trentenaire, qui réalise une cinquantaine de ventes par mois à son domicile. Les investigations permettent aux policiers de remonter jusqu'à son fournisseur, un Eragnien de 27 ans, venant livrer le Conflanais une fois par mois.

Après plusieurs mois d'enquête, la « *nourrice* », une Eragnienne âgée de 53 ans, inconnue des services de police, est identifiée. Dans un box lui appartenant, les policiers découvrent 165 kilos de résine de cannabis. Près de 40 000 euros ont également été saisis sur les comptes bancaires des suspects et de leurs proches.

## VILLENNES-SUR-SEINE Il tente de dérober 1 400 euros

**Trois hommes se sont donnés rendez-vous pour conclure un achat de moto. Le vendeur et son complice ont préféré dérober l'argent de l'acheteur potentiel.**

L'arnaque a tourné court ce samedi à Villennes-sur-Seine. En début d'après-midi, trois hommes se donnent rendez-vous avenue du Bois des falaises pour conclure une transaction relative à la vente d'une moto sur le site Le bon coin pour 1 400 euros.

L'acheteur se présente au lieu de rendez-vous avec la somme correspondante en espèces. Le vendeur, est lui accompagné d'un ami. Alors que l'acheteur potentiel examine la moto, le complice du vendeur dérobe les 1 400 euros laissés en vue sur le siège de la voiture de l'acheteur. Le vendeur de la moto, lui, se rétracte et prend la fuite avec la moto, laissant son complice. La victime, s'apercevant de la disparition de son argent, retient le complice sur les lieux de l'escroquerie. L'homme, âgé de 48 ans, sera interpellé par une patrouille et placé en garde à vue au commissariat.

## CARRIERES-SOUS-POISSY Dix ans de prison pour l'ex-policier qui a tué sa compagne

**Les faits remontent à octobre 2011. Le prévenu a évoqué « un jeu idiot ».**

La semaine dernière, un ancien policier âgé de 28 ans a été jugé par la cour d'assises des Yvelines pour avoir tué sa compagne en octobre 2011, rapporte *Le Parisien*. Les jurés l'ont condamnée à dix ans de prison pour « *violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner* », indique le quotidien francilien.

L'enjeu du procès était de savoir si le prévenu avait volontairement ou non appuyé sur la détente de son arme ce soir d'octobre 2011. Le prévenu a évoqué « *un jeu idiot* » lorsqu'il a pointé son arme, sans chargeur, à une cinquantaine de centimètres de la tête de la victime qui regardait la télévision avant de tirer.

Une balle, restée dans la chambre de l'arme, atteindra la jeune femme à la tête.

## VALLEE DE SEINE Parents et grand-mère abusaient des enfants

**Ils auraient notamment imposé des fellations aux deux jeunes garçons, âgés de cinq et sept ans.**

Les faits sont sordides. Jeudi dernier, un couple de trentenaires et la mère de la concubine, âgée de 37 ans, ont comparu devant le tribunal de Versailles, indique *Le Parisien*. Tous trois sont soupçonnés d'avoir abusé de leurs enfants, âgés de cinq et sept ans entre 2012 et 2017, à leurs domiciles de Magnanville et Epône.

La famille est suivie depuis plusieurs années par les services sociaux. Mais un jour, les jeunes victimes racontent que leurs parents et leur grand-mère leur imposent des fellations lorsqu'ils passent les week-ends chez eux. Interpellés en début de semaine dernière et placés en garde à vue, les trois suspects ont reconnu les faits.

L'audience a été renvoyée au 10 juillet prochain. Les deux trentenaires et la sexagénaire ont été placé en détention en attendant cette nouvelle audience.

## POISSY Il mord le policier lors de son interpellation

Dimanche soir, dans le quartier Beauregard, un jeune de 17 ans a été interpellé au niveau de la place Corneille, trois heures après avoir tenté de se soustraire à un contrôle routier.

Il est 16 h lorsque les policiers tentent de le contrôler, mais le jeune homme prend la fuite au guidon de son deux-roues. Plus tard, vers 19 h 45, la patrouille reconnaît le jeune homme lors d'un déplacement dans le quartier.

L'interpellation est mouvementée, le jeune refusant de suivre les policiers. Il aurait notamment mordu le bras droit de l'un des fonctionnaires. Il a été placé en garde à vue.

## CARRIERES-SOUS-POISSY Volée au volant de sa voiture

Une Pisciacaise de 69 ans a été victime d'un vol à l'arraché alors qu'elle se trouvait dans sa voiture au niveau de la rue de la Reine blanche, dans le quartier Saint-Louis.

Alors que sa voiture est à l'arrêt, un homme, vêtu de noir, ouvre la portière de la voiture et arrache le collier en or qu'elle porte autour du cou, avant de prendre la fuite. La sexagénaire prévient les forces de l'ordre.

Une heure plus tard, alors qu'une patrouille effectue des recherches au niveau de l'allée des Dahlias, elle reçoit deux bouteilles contenant de l'acide. Le ou les auteurs n'ont pu être identifiés.

## MANTES-LA-VILLE Dix-neuf voitures vandalisées

Les dégradations en série se poursuivent dans la rue d'Auffreville, à la sortie de la ville. Dans la nuit du lundi 28 au mardi 29 mai, 19 voitures ont été vandalisées. La plupart des dégradations portent sur des pneus crevés.

Des faits similaires ont déjà été recensés au mois d'avril. L'enquête a été confiée au commissariat de Mantes-la-Jolie, mais à cette heure, aucun suspect n'a été interpellé. Suite à ces crevaisons, la surveillance dans la rue avait été renforcée. « *On n'a aucun témoin,* détaille une source proche du dossier. *Les vandales savent ce qu'ils font. On continue d'y travailler.* »

# MANTES-LA-JOLIE L'établissement de nuit de la collégiale dans le viseur de la mairie

**Les riverains se plaignent de ses fermetures tardives et non-réglementaires, comme du bruit fait par les clients qui sortent fumer, et parfois se battraient. Le maire a promis la sévérité.**




LA GAZETTE NEYVELINES

**Actuellement dénommé « Le 111 lounge », il propose « cocktails, alcools et narguilés » à ses clients, au pied de la collégiale de Mantes-la-Jolie et à l'angle des rues Monteclair et du Fort.**

La réservation d'une table s'y fait « *uniquement par téléphone* », mais la discrétion de cet établissement nocturne s'arrêterait là selon les riverains. Actuellement dénommé « *Le 111 lounge* », il propose « *cocktails, alcools et narguilés* » à ses clients, au pied de la collégiale de Mantes-la-Jolie et à l'angle des rues Monteclair et du Fort. Mardi 15 mai dernier, lors d'une réunion publique municipale, il a été durement mis en cause par une habitante comme par le maire.

« *Il ferme à 5 h du matin tous les jours, le nom change tous les six mois*, a ainsi déploré face aux élus cette riveraine de la rue Monteclair, particulièrement critique du bruit fait par certains clients au coeur de la nuit. *Ils sortent fumer, évidemment, ils se battent parce qu'ils sortent émêchés, ce n'est pas sympa... on est tranquille de temps en temps, quand ils ferment le bar.* » En 2008, l'établissement s'appelait « *Le cactus* », et autour de 2012, « *Le baron* ».

## « Il ferme à 5 h du matin »

« *La police vient, elle est venue la semaine dernière. Un bar qui ferme après 2 h est en infraction,* répond à cette riveraine le maire Raphaël Cognet (LR). *Le travail de la Ville est d'envoyer sa police dresser un procès-verbal, et de demander la fermeture administrative.* » Celle-ci couvre alors une durée, déterminée par les services de l'Etat, et dans ce cas par la préfecture des Yvelines.

« *Concernant ce bar qu'on connaît très bien, on veut que ça soit le plus longtemps possible,* poursuit le premier magistrat mantais. *Récemment, on a pu entrer à l'intérieur pour constater ce qui s'y faisait, on prépare un rapport. Maintenant, on attend des décisions administratives et de justice extrêmement fortes, on n'est plus dans quelque chose qui est du domaine de l'ordre public, on est dans la fraude caractérisée.* »

## « Fraude caractérisée »

Au commissariat de Mantes-la-Jolie, l'on confirme les interventions régulières des forces de l'ordre dans l'établissement. « *Apparemment, en ce moment, ça a l'air plus calme,* poursuit notre source. *Quand on nous appelle, pas de souci, on y va : que les gens fassent le 17.* » Sollicités par *La Gazette* au numéro indiqué à l'entrée, les responsables de ce bar-club nocturne n'ont pu réagir dans les délais impartis à publication de cette édition.

# MANTES-LA-JOLIE Ils voulaient seulement jouer au football

**Depuis l'ouverture de l'Ecole rouge et bleu de la Fondation PSG au Val Fourré, des dégradations ont été commises pour plus de 85 000 euros. La mairie et la fondation envisagent d'ouvrir le terrain.**




ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

**La dernière intrusion en date, rapportée dans la précédente édition, aurait pourtant eu pour origine la simple volonté de certains adolescents de jouer au football à la nuit tombée.**

La municipalité mantaise et la Fondation PSG discutent pour prendre en charge les réparations de deux dégradations intervenues depuis leur ouverture en avril, pour un total estimé à plus de 85 000 euros. La dernière intrusion en date, rapportée dans la précédente édition, aurait pourtant eu pour origine la simple volonté de certains adolescents de jouer au football à la nuit tombée, a révélé le maire Raphaël Cognet (LR) au dernier conseil municipal.

« *La dalle béton encore fraîche a été piétinée pendant la nuit, et récemment, il y a eu une intrusion dans le local technique du bâtiment, visiblement pour accéder à la lumière pour pouvoir jouer de nuit,* a-t-il informé les élus. *Le bilan total est de 85 224 euros TTC, qui n'iront pas dans d'autres projets de la Ville. [...] J'espère pouvoir mettre ça sur le compte du fait qu'il s'agit d'un nouvel équipement.* »

## Partage des réparations

« *On m'a dit que l'emplacement gênait les herboristes* », a fait noter au conseil l'opposante Nathalie Coste, d'Ensemble pour une gauche citoyenne. L'édile a par ailleurs répondu positivement à sa suggestion d'une élue d'opposition d'ouvrir les barrières clôturant les terrains de cette école périscolaire basée sur le sport.

Temps Réel 78
L'essentiel de l'actu des Yvelines

Vous voulez savoir ce qu'il se passe en ce moment dans les Yvelines ?
Découvrez Temps Réel 78, le nouveau média web d'actu
en direct proposé par la rédaction de La Gazette en Yvelines.

Faits divers, politique, loisirs, sports, état de la circulation
et des transports en commun :
retrouvez le meilleur de l'actualité yvelinoise toute la journée !

TR 78
Temps Réel 78
@TempsReel78
tr78.fr

# FOOTBALL Après une saison mitigée, le président de l'AS Poissy est « satisfait»

**Les Pisciacais ont terminé la saison bien mieux qu'ils l'ont commencée. Avec un maintien en National 2 acquis dans les ultimes journées, son président Olivier Szewezuck se dit « très heureux ».**

Qui l'eût cru ? Après un début de saison très compliqué et notamment une période de six défaites consécutives entre la 3e et la 8e journée, l'AS Poissy a obtenu son maintien lors de l'avant-dernière journée de National 2. La joie lors du match nul obtenu à Croix (1-1) le 12 mai dernier a été reçue comme une délivrance pour le club.

Il faut dire que l'inter-saison du club pisciacais était plus proche d'une saison en enfer que d'une comédie romantique. A la mi-juin, une nouvelle équipe dirigeante avec Olivier Szewezuck comme président du club est arrivée. Avec elle, un nouveau staff technique composé du coach Laurent Hatton et de l'ancien champion de France Fabrice Abriel. S'en est suivi une cascade de douze départs dans l'équipe première. Ajoutez à cela l'interdiction de recrutement prononcé par la DCNG, le gendarme financier du football français.

« *Aujourd'hui, quand je vois la refonte du club à mon arrivée au club à la fin du championnat dernier quand le club a obtenu son maintien à la dernière journée, je suis très satisfait* », s'est félicité le président du club. « *La plupart des joueurs ne se connaissaient pas et beaucoup n'étaient pas prêts pour ce niveau-là* », analyse-t-il.

## « Très satisfait »

Malgré l'arrivée de nouveaux joueurs, le début de saison du club a été catastrophique avec une avant-dernière place au bout du premier tiers de la saison. La défaite 6-0 à Sedan le 9 septembre est certainement le moment où l'équipe a touché le fond. Après la série noire de six défaites d'affilée, le gardien de but Brice Cognard, 28 ans, fait son arrivée au club en provenance de Saint-Ouen-l'Aumône et les résultats du club se stabilisent. « *C'est une grosse satisfaction pour moi d'avoir pu l'embarquer avec nous*», glisse Olivier Szewezuck. S'en suivent seulement deux défaites en douze rencontres.

« *Certains nous condamnaient à la descente avant décembre… On avait gardé des pièces maîtresses de l'effectif de l'année dernière et les nouveaux commençaient à se connaître et là on a avancé sur un groupe soudé. On a travaillé tous ensemble, c'est ce que j'aime dans le football* », s'enthousiasme cet ancien joueur du centre de formation du Paris-Saint-Germain. Pour l'année prochaine, il espère conserver environ « *80 % de l'effectif* » et « *intégrer des jeunes* » malgré le départ d'un élément prometteur, le jeune joueur de 20 ans, Nael Ali au FC Mantois (voir encadré).

## « Condamnés à la descente en décembre »

Pour la saison prochaine, l'attaquant Jean-Michel Lesage devrait passer du terrain au banc, et intégrer le staff en qualité d'entraîneur adjoint. Il devrait également « *s'occuper de l'entraînement des attaquants* », précise Olivier Szewezuck. Fabrice Abriel, qui a quitté le club en décembre pourrait également faire son retour en tant que conseiller sportif du président. Laurent Hatton, dont le contrat se termine l'année prochaine, ne devrait pas signer un nouveau contrat. « *L'important est de bien démarrer la saison et après on pourra discuter* », conclut Olivier Szewezuck.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

**Olivier Szewezuck (photo) assure que Laurent Hatton va poursuivre l'aventure la saison prochaine à l'As Poissy avec « 80 % » de l'effectif actuel.**

### Quels projets pour les jeunes ?

L'officialisation du transfert de Nael Ali, milieu de 20 ans de l'équipe réserve de l'AS Poissy vers le FC Mantois le 31 mai dernier a lancé le mercato. La décision du jeune joueur n'a pas plu au président de club pisciacais, Olivier Szewuzuck. *« Si un joueur veut aller à Mantes, qu'il aille à Mantes, que voulez vous que je vous dise ? Moi, mon discours, c'est d'aller auprès des parents, des éducateurs et de porter ce projet ! »* s'emporte le chef d'entreprise arrivé au club il y a un an.

*« Je ne donnerai pas de noms mais il y a des joueurs qui sont partis au FC Mantois et qui m'ont sollicité pour revenir. L'aller-retour, aujourd'hui vous pouvez toujours le faire,* estime-t-il. *Si les joueurs veulent aller ailleurs sous prétexte qu'ils veulent toujours plus d'argent, je ne vais pas les retenir à tout prix. S'ils ne croient pas en mon projet, ils font une grosse erreur ! Je fais partie du milieu pro depuis des années, j'ai des réseaux partout en France. »*

Pour attirer de nouveaux jeunes joueurs, le club prépare un projet de sport-études pour les élèves du collège Les Grands Champs à Poissy. *« On est en pleine négociation avec la mairie. On pourrait ouvrir en septembre »*, avance le dirigeant du club.

# COURSE PEDESTRE Les foulées achéroises font le plein pour la 22e édition

**Dimanche 3 juin la 22e édition des foulées achéroises au stade Georges Bourgoin ont réuni 499 coureurs sous un grand soleil.**

C'est une vraie réussite. Pour la 22e édition des foulées achéroises, les organisateurs sont parvenus à réunir pas moins de 499 coureurs encadrés par 120 bénévoles au total. A 9 h 15, ce sont les 200 enfants qui ont donné le top départ de la journée, riche en kilomètres parcourus. Les plus petits ont effectué un tracé de 1 à 3 kilomètres tandis que les adultes ont effectué, eux une course de 15 kilomètres et 6,5 kilomètres à 10 h.

« *Bien qu'appartenant à des clubs yvelinois différents, la plupart se connaissent puisque se croisant régulièrement sur les courses et trails du département* », commentent les organisateurs dans un communiqué. Pour Christophe Raimbault, l'un des organisateurs de la course, il s'agissait « *d'une matinée baignée par le soleil venu récompenser plus de six mois d'efforts pour mobiliser les partenaires, les services de la ville et 125 bénévoles pour atteindre nos records de participation .*»

Du côté du podium, les premiers arrivés sur la course de six kilomètres sont Baptise Eudes, Etienne Adeline et Joel Gomez. La course de 15 kilomètres a été remportée par Mustapha Boussou. Suivent Anthony Rozalski et Bertran Gence.



CELIAN RAIMBAULT

**499 coureurs encadrés par 120 bénévoles se sont retrouvés sur la ligne de départ de la 22e édition des foulées achéroises.**

# VOLLEY-BALL
# Les féminines du CAJVB sacrés championnes de France

**Les joueuses féminines du club ont remporté le titre en National 3 après une saison exceptionnelle.**

La Fédération Française de Volley Ball (FFVB) a « *décidé au dernier moment de décerner le titre de champion de Nationale III et finalement, pour une fois, nous ne leur reprochons pas leur décision tardive* », s'est exclamé le président du club, Philippe Montaudouin dans un communiqué.

C'est à la suite d'une victoire en trois manches contre les Lyonnaises du Patronage Laïque Ville Paul Bert que les joueuses du CAJVB se sont imposées ce dimanche à 14 h en championnat. Il s'agissait du remake de la rencontre de la semaine passée contre ces mêmes joueuses en coupe Fédérale.

Et comme la semaine dernière, se sont les locales qui dominaient le début de rencontre pour remporter les deux premiers sets. Mohammed Saiaik a tenté une nouvelle composition d'équipe au début du 3e set et cela a fonctionné puisque le CAJVB égalisait à deux sets partout. Et comme la semaine dernière, c'est au tie-brek que les deux équipes se sont départagées. C'est sur le score de 16/14 que les féminines ont remporté ce titre.

« *Bravo à ce groupe et à leur coach qui ont trouvé les ressources pour s'imposer une seconde fois au terme d'un gros combat et offre au club son second titre en deux semaines* », s'est enthousiasmé Philippe Montaudouin. Les joueurs du club, assurées de jouer à l'échelon supérieur la saison prochaine, ont réalisé un sans faute en championnat avec 18 victoires consécutives. La semaine dernière, elles ont également remporté la Coupe de France Fédérale à domicile contre ces Lyonnaises.

A noter que la semaine prochaine, trois des équipes sénior du club, deux masculines et une fémine seront présente à la finale de Coupe des Yvelines à Sartrouville. « *Une belle occasion de ramener deux titres supplémentaires pour le club et de fêter ces excellents résultats* », a conclu le président du club.

# HOCKEY-SUR-GLACE Les Mantais deuxièmes à Caen

**Le week-end du 2 et 3 juin, un tournoi de hockey opposait plusieurs clubs à Caen, dont le Hockey Club de Mantes, pour la deuxième fois, afin de clôturer la saison.**

Les clubs de Caen, club hôte, Angers, Compiègne, Charleroi, Tours, Amiens et Dunkerque se sont affrontés tout le week-end afin de clôturer la saison sur la patinoire caennaise.

Après des matchs particulièrement disputés, les joueurs du Hockey Club de Mantes ont perdu leur première rencontre contre Compiègnes 0-1. La deuxième rencontre était légèrement meilleure puisque les joueurs mantais ont fait match nul contre les Belges de Charleroi 2-2.

C'est à partir de la troisième rencontre que les Mantais ont mis les bouchées doubles. Ils se sont imposés samedi contre l'équipe deux de Caen 4-1, contre Tours 2-1 et Amiens sur le même score. Dimanche 3 juin, les jaune et bleu se sont largement imposés contre l'équipe première de Caen 4-2 et 5-0 contre Angers pour s'adjuger la deuxième place du tournoi derrière Compiègne.

# DEVENEZ PROPRIÉTAIRE EN ESSONNE (91)

Bouygues Immobilier
Créateur de mieux vivre




JUSQU'AU 15 JUILLET

**1 500 € offerts par pièce**[1]

## Corbeil-Essonnes

**Arpège**

NOUVEAUTÉ



VOTRE 2 PIÈCES POUR **589,64 €/MOIS**[2]

### Devenez propriétaire au sein d'un quartier animé, naturel et pratique

- **Parc et berges de l'Essonne** à deux pas
- Appartements neufs **du studio au 5 pièces**
- **À proximité de toutes les commodités**
- **Balcon, terrasse et jardin** pour la plupart des logements

**ESPACE DE VENTE :**
5, rue Alphonse Beranger
91100 CORBEIL-ESSONNES

**01 55 18 70 00**
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

## Orsay

**Privilège**

TRAVAUX EN COURS



VOTRE 2 PIÈCES À PARTIR DE **230 000 €**[3]
LOT C103

### Vivre une propriété au cœur d'une adresse recherchée

- **À 6 min* à pied de la gare** du Guichet (RER B)
- **Balcons, loggias et jardins,** pour la plupart
- Appartements spacieux **du studio au 5 pièces**

**ESPACE DE VENTE :**
Rue Louise Weiss
91400 ORSAY

**01 55 18 70 00**
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

**(1)** Réduction de 1 500 € par pièce principale (pièce de plus de 7 m² hors cuisine et salle de bains) sur le prix de vente d'un logement, dans la limite de 9 000 € par logement, sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 01/05/2018. Offre valable pour toute réservation signée entre le 1er juin et le 15 juillet 2018 d'un appartement de la résidence "Arpège" à Corbeil-Essonnes et "Privilège" à Orsay, sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les studios, les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. **(2)** Lot n° C 03 de la résidence "Arpège" à Corbeil Essonnes. Sous réserve de conclusion d'un contrat de réservation pour l'acquisition de sa 1ère résidence principale entre le 11/05/2018 et le 31/07/2018 et réitération de la vente dans les délais stipulés au contrat de réservation et sous réserve d'obtention des prêts aux conditions suivantes. Cette simulation est communiquée à titre informatif ; elle est établie sur la base de taux moyens du marché constatés au 11/05/2018 pour diverses situations comparables. Cette présentation indicative ne constitue en aucun cas une offre commerciale de financement et n'a aucune valeur contractuelle. Exemple de financement établi par La Centrale de Financement pour Bouygues Immobilier, pour l'acquisition d'une résidence principale d'un montant de 150 000 € TTC (hors frais) - prix en TVA à 7 % - avec un apport de 6 934,98 €. L'opération est réalisée en zone A, par un couple sans enfant dont le revenu fiscal de référence N-2 est de 30 000 €, susceptible de bénéficier d'un PTZ sous réserve du respect des articles L.31-10-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation et R.31-10-1 et suivants du CCH relatif aux conditions d'application du PTZ. Cet achat est réalisé au moyen de 2 prêts. D'une part grâce à un prêt à 0 % d'un montant de 60 000 € d'une durée de 25 ans : prêt amortissable à taux fixe. Mensualités (hors assurances) de 0,00 € pendant 15 ans, puis 500 € pendant 10 ans. TAEG annuel (assurances comprises) 0,46 %. Coût total 5563,99 € (cotisations d'assurances uniquement). La cotisation d'assurance est de 0,30 % l'an du capital emprunté pour un capital assuré à 100 %. D'autre part grâce à un prêt habitat d'un montant de 90 000, € d'une durée de 25 ans : prêt amortissable à taux fixe pendant toute la durée du contrat. Mensualités (hors assurances) de 552.14 € pendant 15 ans, puis 52,14 € pendant 10 ans. TAEG 2,98 % (assurances incluses). Coût total 23 872,99 € (intérêts et assurances). La cotisation d'assurance est de 0,30 % l'an du capital emprunté pour un capital assuré à 100 %. L'assurance est une assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail pour un emprunteur âgé de moins de 35 ans à la date de l'offre. La mensualité globale lissée sera de 589,64 € pendant 25 ans. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées (article L.312-5 du code de la consommation). Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Simulations faites sans tenir compte d'éventuels frais de dossiers bancaires. La Centrale de Financement, courtier en Opérations de Banque, SAS au capital de 908 000 € dont le siège social est situé au 75, rue Saint Lazare 75009 Paris - RCS PARIS 791400005 - N° Gestion 2013 B03986 - APE 6492Z - Immatriculation ORIAS N°13002170 - RCPIOB 8079845 - RCPIA 8357126 - La liste de tous les établissements de crédits partenaires de La Centrale de Financement est disponible sur www.lacentraledefinancement.fr. **(3)** Prix exprimés en TVA 20 %, selon grille au 24/05/2018, dans la limite des stocks disponibles. Bouygues Immobilier, SAS au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre - Siège social : 3, boulevard Gallieni à Issy-les-Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Architectes : Fragments Architecture ; Atelier de Midi et ADG Architecture. Illustrations : Infime et LD3D Conception : OSWALDORB - 06-2018.

## ROSNY-SUR-SEINE L'Orchestre de l'Alliance donne un concert gratuit

**Les plus belles partitions de la musique classique du XIXe et du XXe siècle vont être jouées par les musiciens de l'Orchestre de l'Alliance, dimanche 10 juin à 11 h 30 au gymnase Masséra.**

Dimanche 10 juin au gymnase Masséra à partir de 11 h 30, l'Orchestre de l'Alliance va donner un concert gratuit pour clôturer la saison de cette résidence territoriale. « *Les membres de l'Orchestre, entourés des professeurs de conservatoires de musique de Grand Paris Seine et Oise et de la Maîtrise de Limay, interpréteront, sous la direction du chef Pejman Memarzadeh, quelques-unes des plus belles pages de la musique des XIXe et XXe siècles* », décrit le communiqué de presse du concert.

« *Constitué de musiciens professionnels parmi les plus brillants de leur génération, lauréats de concours internationaux et artistes d'ensembles de musique de chambre remarquables, cette formation à géométrie variable rassemble régulièrement ces talents autour de différents projets* », poursuit le document promotionnel.

### Déjeuner convivial

Après le concert, le public est invité à prolonger la journée en « *profitant de l'espace pique-nique pour un déjeuner convivial à l'Hospice Saint-Charles* ». Plus d'informations sur les morceaux qui seront joués et le déroulement du concert au 01 82 86 01 02.



JC GUILOUX

**Quelques-unes des plus belles pages de la musique des XIXe et XXe siècles vont être jouées sous la direction de Pejman Memarzadeh.**

## AUBERGENVILLE Afro danse et jazz en spectacle

**Deux spectacles de danse se suivent du jeudi 7 juin au samedi 9 juin. Le premier s'appelle « terre et horizons », le second « temps de danse afro ».**

Jeudi 7 juin à 20 h 30 et vendredi 8 juin à 20 h 30, la Maison des arts accueille deux représentations de son spectacle *Terre et horizons* au théâtre de la Nacelle. La danse jazz est à l'honneur à l'occasion de ces spectacles des élèves de Magalie Vocella. L'entrée est sur réservation au 01 30 95 14 35.

Samedi 9 juin, l'association Temps danse afro propose un spectacle rencontre avec deux sessions. La première se déroule à 17 h et la seconde est programmée pour 20 h 30, toujours au théâtre de la Nacelle. « *Un spectacle qui regroupera sur la scène l'ensemble des élèves de danses et de percussions africaines, éveil, enfants, ados, adultes ainsi que les musiciens qui accompagnent les cours* », prévient le site internet de la mairie.

L'entrée est fixée à 6 euros. Les réservations sont obligatoires par mail assotempsdanseafro@gmail.com ou par téléphone au 06 18 86 92 94. Plus d'informations sur le spectacle à retrouver sur la page Facebook « *temps danse afro* ».

## POISSY Les chœurs du conservatoire recrutent

Les chœurs du conservatoire, dirigés par Stéphane Laberdure lancent une grande campagne de recrutement pour la préparation du *Requiem* de Mozart dont la représentation aura lieu courant du mois de juin au théâtre de Poissy.

Des voix de femmes sur audition et des voix d'hommes sont recherchées ainsi que des voix d'enfants de moins de 12 ans sont également ciblées.

Pour participer, il faut envoyer un mail à l'adresse contact@cdmpoissy.com, téléphoner au 01 39 65 14 88 ou se rendre sur le site internet cmdpoissy.com.

## HOUDAN Œuvres atypiques en exposition

Depuis le samedi 2 juin et jusqu'au samedi 30 juin, il est possible de retrouver l'exposition de sculptures *Le monde fantastique* de Raynald Martin. Cette exposition gratuite est visible à l'office du tourisme de Houdan. Sur son blog personnel, Raynald Martin est décrit comme un « *drôle d'artiste* » avec de « *drôles de sculptures* » et de « *drôles de visions* ». Originaire de Rouen, Raynald Martin est un artiste transversal, sculpteur, plasticien et également humoriste. Davantage de renseignements sont disponibles à l'office du tourisme houdanais par téléphone au 01 30 59 53 56.

## TRIEL-SUR-SEINE La lumière en compétition

Samedi 9 juin à 14 h 15 au théâtre Octave Mirbeau, *La coupe lumière* est organisée par CLIC Triel, le photo club de la ville, en partenariat avec la mairie. Cette coupe met en compétition des auteurs de 14 montages audiovisuels venus de 11 pays différents, sur les 64 montages reçus au total.

« *La coupe lumière réunit en une seule journée une rencontre d'auteurs avec le public et la compétition proprement dite* », décrit le site internet lacoupelumiere.com. Au cours de ce gala, le public sera sollicité pour choisir son montage coup de cœur, précisent les organisateurs. L'entrée est gratuite.

## ANDRESY Gala de danse

Samedi 9 juin à 19 h 30 et dimanche 10 juin à 17 h à l'espace Saint-Exupéry, les élèves de l'école de danse proposent leur spectacle de fin d'année. « *Pendant deux jours, la danse rayonnera dans la ville, portée par tous les élèves de l'école de danse, dans des chorégraphies innovantes de leurs professeurs Morgane Dragon et Vanessa Roux* », indique le communiqué du gala. Il s'agit selon ce dernier d'un « *moment de magie à ne rater sous aucun prétexte* ». L'entrée est libre. Plus de renseignements à retrouver par courriel à musique-danse@andresy.com ou par téléphone au 01 39 27 11 65.

## POISSY Les Jeux dits de la Bruyère en représentation

La compagnie des Jeux dits de la Bruyère se produit samedi 9 juin à 21 h et dimanche 10 juin à 15 h au théâtre de Poissy. Ce dernier se félicite que la compagnie locale amateure de 22 membres « *présente chaque année de nouvelles pièces* ». Ce dernier rappelle que cette troupe « *participe à de nombreux festivals et a été récompensée à plusieurs reprises* ». La durée de la pièce est de 1 h 30. Les tarifs sont compris entre 5 et 10 euros. Informations concernant à retrouver au 01 39 22 53 57.

## CONFLANS-SAINTE-HONORINE Pourquoi aimez-vous l'Équipe de France de football ?

**A l'approche de la Coupe du monde de football, une conférence intitulée « La France et ses Bleus : pourquoi le foot est une passion » se tient le 8 juin à 20 h à la médiathèque Blaise Cendrars.**

Quelques jours avant la Coupe du monde de football, qui se déroule cette année en Russie du 14 juin au 15 juillet, une conférence pose la question du rapport des Français avec leur équipe nationale, vendredi 8 juin à 20 h à la médiathèque Blaise Cendrars, intitulée *La France et ses Bleus : pourquoi le foot est une passion.*

Stéphane Beaud, sociologue, va « *apporter un éclairage original* » sur la question, indique le descriptif de la conférence. Il sera question de « *comprendre le rôle singulier que jouent les grandes compétitions sportives dans l'évolution de la société française* », poursuit-il.

Le débat est modéré par Jean-Marie Durand, journaliste pour l'hebdomadaire *Les Inrockuptibles.* La conférence est gratuite et réservée à un public adulte. Plus d'informations disponibles par téléphone au 01 34 90 38 72.

## BREUIL-BOIS-ROBERT Soirée théâtrale à la salle des fêtes

**La salle des fêtes de la Mare Henriette accueille deux pièces de théâtre, vendredi 8 juin à partir de 19 h.**

Vendredi 8 juin à partir de 19 h, la salle des fêtes de la Mare Henriette accueille deux pièces de théâtre à l'entrée libre et gratuite. La première, *Les figures de l'ogre*, est jouée à 19 h par l'atelier adultes du Théâtre aux éclats de Meulan-en-Yvelines. « *Du cyclope à Barbe-bleue en passant par Cronos qui dévore ses enfants et la Seine qui garde ses noyés, venez frissonner en redécouvrant les terreurs de l'enfance* », prévient l'affiche de la pièce mise en scène par Manuel Gautier. Après cette première représentation, une discussion avec les comédiens est prévue à 20 h autour « *d'un pot de l'amitié offert par la mairie* ». A 20 h 30 est ensuite donnée la pièce Une odyssée, par l'atelier adultes du théâtre aux éclats de Mantes-la-Ville.

## CHANTELOUP-LES-VIGNES Concerts et ateliers au festival Jazz en vignes

**Du vendredi 8 juin au samedi 9 juin, le festival chantelouvais accueille concert et atelier autour du jazz.**

Il promet de plaire à tous les amateurs de jazz. Du vendredi 8 juin au samedi 9 juin, le festival *Jazz en vignes* va accueillir un atelier et un concert. Première étape, le vendredi 8 juin à 21 h avec le concert de Sylvain Glevarec & son quartet. Ce dernier est présenté comme « *l'un des meilleurs batteurs jazz français* » par le communiqué de l'événement.

Il va se produire pour un « *concert exclusif à l'Arche, nouveau centre des arts de la scène et du cirque* », poursuit le communiqué. « *Formé au Big band de Roger Guérin avant de rejoindre les grands orchestres de Claude Tissendier, Sylvain Glevarec promène sa rythmique de New York à Berlin, en passant par Chanteloup-les-Vignes* » s'enthousiasment les organisateurs du festival.

### Jazz session

Seconde étape du festival, samedi 9 juin à 17 h, toujours à l'Arche. Au programme, deux formations locales vont monter sur scène avant de laisser place à une jazz session. Ensuite, les ateliers jazz de plusieurs villes yvelinoises vont se relayer pour une soirée rythmée par les classiques du genre. L'entrée est gratuite pour les deux concerts mais la réservation est conseillée au 01 39 27 11 77 ou par mail secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr.



MAIRIE DE CHANTELOUP-LES-VIGNES

**« Formé au Big band de Roger Guérin avant de rejoindre les grands orchestres de Claude Tissendier, Sylvain Glevarec promène sa rythmique de New York à Berlin », explique le communiqué.**

**Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.**

# LA MATINALE Disea de Seven8 tattoo, nouvelle star du tatouage

**Disea est le nouveau tatoueur star de la région, déjà lauréat de plusieurs concours. LFM partait à sa rencontre la semaine dernière pour en apprendre plus sur le métier de tatoueur.**

Le tatoueur Disea est installé à Mantes-la-Jolie depuis l'ouverture de son salon, Seven8 tattoo, il y a cinq ans. Chaque jour, il accueille ses clients, décidés à franchir le cap du premier tatouage pour certains, et à faire évoluer leur corps pour d'autres. En devenant tatoueur, il voulait mêler ses passions : le graphisme, le dessin et la créativité, qualités indispensables, selon lui, pour être un bon tatoueur.

Selon lui, il est également primordial d'évoluer avec son temps, le tatouage étant en perpétuelle évolution. Si beaucoup ont leurs spécialités et leurs préférences, allant du portrait au new school, en passant par la couleur ou du réaliste, aucune école ou formation pour devenir tatoueur n'existe pourtant.



DR

Il voulait mêler ses passions : le graphisme, le dessin et la créativité, qualités indispensables, selon lui, pour être un bon tatoueur.

Pour faire connaître son art, rencontrer différents tatoueurs, aux styles plus différents les uns que les autres, Disea participe à de nombreuses conventions autour du tatouage. Mieux encore, il y remporte de nombreux prix, à l'exemple des dernières conventions de Perpignan, Clermont-Ferrand ou encore Angers.

S'il réalise ses pièces fétiches, il s'adapte aussi aux demandes de ses clients, car tatouer, c'est aussi accompagner les personnes dans la réalisation d'une pièce chère à leur cœur. Beaucoup de tatouages ont d'ailleurs des significations très personnelles. Et si vous avez peur de la douleur, pas de panique, Disea vous comprend : tatoueur et tatoué de nombreuses fois, il a lui-même horreur des aiguilles et peut donc accompagner au mieux les clients frileux.

La Matinale LFM
Tous les jours, du lundi au vendredi de 7 h à 10 h, présentée par Tony, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

# ETAT ET CIVILS L'art-thérapie à l'assaut de l'éducation

**L'association Lass harmonie veut mêler art et psychologie pour aider les jeunes en difficulté. LFM accueillait une de ses membres pour évoquer cette nouvelle méthode.**



LFM RADIO

L'association Lass Harmonie s'est spécialisée dans la pratique de thérapies artistiques

Cette semaine, le plateau d'*Etat et Civils* abordait la réussite scolaire à travers l'art, avec Mireille Benaiang, membre de l'association Lass harmonie, et spécialiste de l'art-thérapie. L'art-thérapie consiste à utiliser l'expression artistique à des fins psychothérapeutiques.

L'association entend populariser ces méthodes chez les jeunes en difficulté scolaire. « *Nous voulons à travers l'art, déceler les carences des jeunes et les aider à développer leurs compétences* », explique Mireille. En partenariat avec la réussite éducative de Mantes-la-Jolie, l'association opère dans différentes écoles de la ville.

## « Développer leurs compétences »

Au programme pour les jeunes participants à ces ateliers, théâtres, chant, musique, ou encore arts martiaux. Pour Mireille, elle-même chanteuse et musicienne, il s'agit avant tout « *d'inculquer aux jeunes que tout est possible, qu'ils peuvent tout faire* ». A terme, l'association entend même faire de l'art-thérapie un vecteur de l'insertion dans le monde du travail.

Etats et civils
Tous les mercredis de 11 h à midi, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

Loisirs

## SUDOKU : niveau facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | | 8 | 1 | | | | | 5 |
| | 9 | | | | 2 | 3 | | 8 |
| 3 | 1 | 6 | 9 | | 5 | | | 2 |
| 6 | | 9 | 7 | | | | | |
| 1 | | 7 | 4 | 2 | | | | 6 |
| | 4 | | 5 | 6 | | 1 | 9 | 7 |
| | | | 2 | 5 | 1 | 7 | | 3 |
| 7 | 8 | | | 4 | 6 | | 5 | 9 |
| 5 | 2 | 3 | | | 7 | 6 | 4 | |

## SUDOKU : niveau moyen

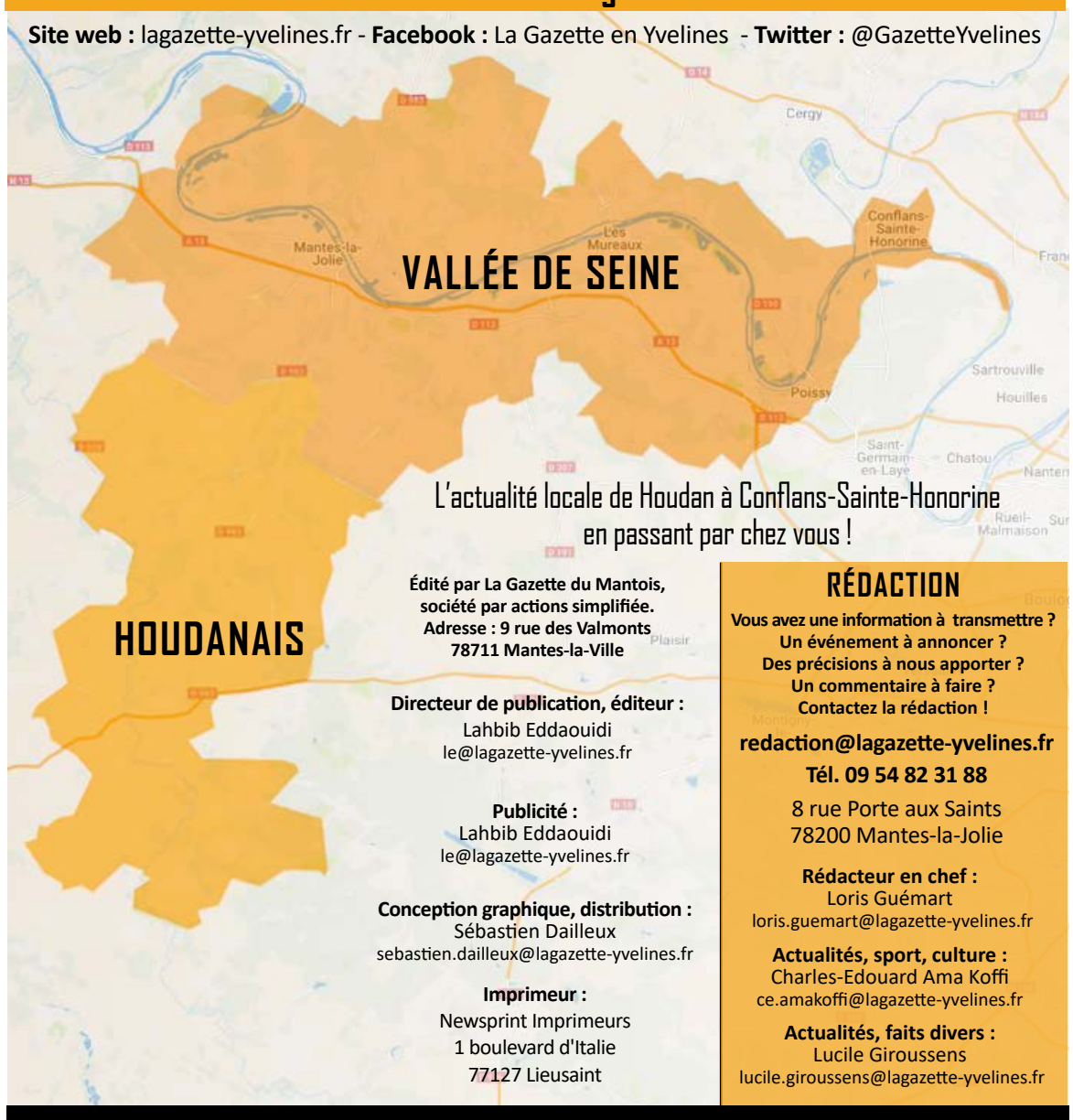
| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | |
| 3 | | | 7 | | 9 | 4 | 1 | |
| 6 | 5 | | | 1 | | 9 | | 2 |
| 8 | 3 | | 9 | | 1 | 2 | | |
| | | 9 | | 3 | | 1 | | |
| | | | | 2 | | | 3 | 9 |
| | 6 | | 4 | | | | 5 | |
| | 1 | | | 8 | 6 | 3 | | |
| 9 | 4 | 3 | | 5 | 7 | 6 | | |

**Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.**



**La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales**

**Site web :** lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines




L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

**Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.**
**Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville**

**Directeur de publication, éditeur :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

**Publicité :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

**Conception graphique, distribution :**
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

**Imprimeur :**
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

## RÉDACTION

**Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**

**redaction@lagazette-yvelines.fr**

**Tél. 09 54 82 31 88**

8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

**Rédacteur en chef :**
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

**Actualités, sport, culture :**
Charles-Edouard Ama Koffi
ce.amakoffi@lagazette-yvelines.fr

**Actualités, faits divers :**
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

**Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 06-2018**




GROUPE ALTAREA COGEDIM

Promotion immobilière
ÉLU SERVICE CLIENT DE L'ANNÉE 2018

# À ANDRÉSY
Rêves de Seine

## POUR VIVRE OU INVESTIR

## MAISONS ET APPARTEMENTS AVEC JARDIN, TERRASSE OU BALCON
AU CALME D'UN DOMAINE PAYSAGER

PRÊT À TAUX ZERO (2)

LOI PINEL (3)

## VOTRE 4 PIÈCES AVEC BALCON
À PARTIR DE
**283 000 €**(1)
Hors parking

COGEDIM

Une co-réalisation
EXCELYA

**01 76 499 499**
Appel non surtaxé

**cogedim.com**

*Catégorie Promotion immobilière – Étude BVA Group – Viséo CI – mai à juillet 2017 - Plus d'infos sur escda.fr. (1) Exemple de prix pour un appartement 4 pièces (lot 213) de 78,23 m² + 5,77 m² de balcon d'un montant de 283 000 € (hors parking), dans la résidence Rêves de Seine située à Andrésy (78 570). Offre valable pour toute réservation signée entre le 16 et le 17 juin 2018, limitée aux 10 premiers réservataires, dans la limite des stocks disponibles. (2) Le Prêt à Taux Zéro ou PTZ, est un prêt réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale, soumis à conditions de revenus. Conditions détaillées en espace de vente et sur cogedim.com (3) Le dispositif Pinel permet une réduction d'impôts dont le montant dépend de la durée de l'engagement pris par l'acquéreur - réduction variant de 12 % à 21 % sur le prix d'acquisition du bien acheté dans la limite de 300 000 € et d'un plafond de prix d'achat de 5 500 €/m² pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques, destiné à la location pendant 6 ans minimum à un loyer plafonné et sous conditions de plafonds de ressources des locataires. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Un investissement en Pinel peut présenter des risques pouvant remettre en cause son équilibre économique : vacance locative, taux de rendement minorés, moins-value à la revente, etc. Consultez le site cogedim.com pour en savoir plus. Cogedim SAS, 8 avenue Delcassé, 75008 Paris, capital social 30 000 000 €, RCS PARIS n° 054 500 814 - n° ORIAS 13 005 113. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : Infime - L'illustration présentée est une libre interprétation des projets élaborés par l'artiste, en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à Cogedim, notamment lors de l'instruction des autorisations à construire. Ces caractéristiques n'entrent donc pas dans le champ contractuel. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés - Document non contractuel - **GRENADINES** - 05/2018.